

LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

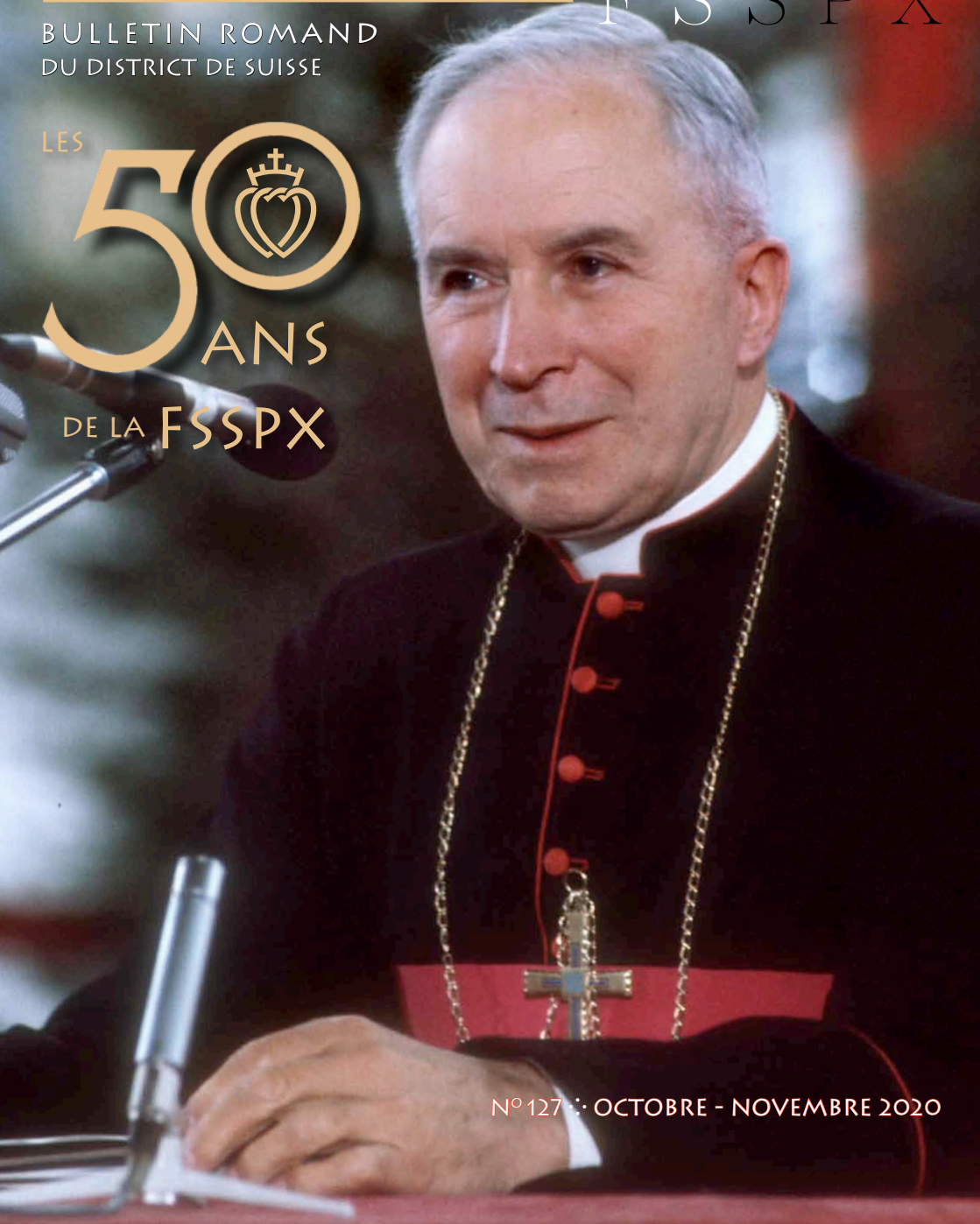
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

BULLETIN ROMAND
DU DISTRICT DE SUISSE

LES
50
ANS
DE LA FSSPX



N°127 · OCTOBRE - NOVEMBRE 2020

ÉDITORIAL

L'érection canonique de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, il y a 50 ans, est le fruit d'une amitié entre deux évêques partageant le même zèle pour les missions et la défense de la foi. (cf. p. 50)

Devant les réformes post-conciliaire, Mgr Lefebvre a demandé un signe à la Providence : ce signe du Bon Dieu fut l'acceptation par Mgr Charrière de cette fondation. (cf. p. 7)

Le fondateur de la Fraternité, c'est un évêque qui a compris l'aide efficace de la Vierge Marie pour former en ses prêtres, et séminaristes, le prêtre de Jésus-Christ. (cf. p. 33)

La fondation de la Fraternité c'est une pierre à l'édifice de l'Eglise que Mgr Lefebvre a voulu apporter (cf. p. 3), parce qu'il avait compris que l'Eglise ne peut reflorir que si elle garde le lien avec la tradition bimillénaire de l'Eglise. (cf. p. 13)

La Fraternité Saint-Pie X c'est, au 1^{er} juillet 2020, 675 prêtres (dont 3 évêques), 138 frères profès (cf. p. 37) et 76 sœurs oblates (cf. p. 44), auxquels s'ajoutent les Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X (cf. p. 41), qui travaillent, cachés et souvent silencieux, depuis 50 ans, pour ne pas laisser s'éteindre la flamme de la Tradition. (cf. p. 46)

abbé Claude Pellouchoud



SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

- Lettre du Supérieur de district 3
- Communiqué du district 6

LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

- Un esprit qui n'était plus celui de N.-S. 7

VIE DE DE L'ÉGLISE

- Entretien avec Mgr Vitus Huonder. 13

SOCIÉTÉ

- Le vaccin contre la rubéole est-il moral ? . . . 16
- Un vaccin contre le coronavirus ? 18
- Le grégorien : entre musique et silence 20

VIE DE LA TRADITION

- Un orgue pour l'oratoire Saint-Joseph. 25
- Journal de route du district. 28
- Quête pour les missions 31

CHAÎNE DU ROSAIRE

- Mgr Marcel Lefebvre et la consécration montfortaine 33

SPIRITUALITÉ

- La mission des frères de la FSSPX. 37
- Les Sœurs de la FSSPX et les Oblates . 41 et 44

PETITE REVUE DE PRESSE

- Nouvelles de Suisse et d'ailleurs 46

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

- Mgr Lefebvre et Mgr Charrière avant Ecône. 50
- ### TÉLÉGRILLES

- Découvrez un auteur et son livre. 56

AGENDA / LA FRATERNITÉ EN SUISSE

- Les pèlerinages du district de Suisse . . . 6 et 24
- Les retraites en Suisse romande. 58
- Les prieurés et les prêtres de la FSSPX 59

HORAIRE DES MESSES Horaire des messes

- pour la Suisse occidentale. 60

Photos : pp. 25-27 © Thierry Lyard ; p. 42, Mère Marie-Gabriel (1907-1987).

Editeur : Abbé Thibaud Favre

Rédaction : *Le Rocher c'est le Christ*



Abbé Claude Pellouchoud
Prieur du Sacré-Cœur
Route des Lacs 25
CH - 3960 Sierre
Tél. +41 (0)27 / 455 53 22
Mail : rocher@fsspx.ch

LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE



Bien chers fidèles,

Au moment où vous lirez ces lignes, la cérémonie du transfert de la dépouille mortelle de son Excellence Mgr Marcel Lefebvre, prévue pour le 24 septembre, aura déjà eu lieu. Du moins, nous l'espérons, car la situation sanitaire que nous connaissons nous oblige à mettre beaucoup de choses au conditionnel... Cette situation n'est ni agréable ni normale, mais elle a l'avantage de nous forcer à nous remettre totalement entre les mains de la Providence, et c'est une grande grâce de pouvoir réaliser ce saint abandon !

Evidemment que cette cérémonie avait pour but de mettre en honneur notre fondateur et de favoriser l'accès à son tombeau. Le caveau qui accueillait l'ancien archevêque de Dakar était difficile d'accès et limité : c'était déjà une raison suffisante pour justifier ce transfert. Mais je crois que l'on peut voir plus loin que cet aspect très concret ; il me semble en effet

que l'on peut tirer de cette cérémonie beaucoup d'autres enseignements.

Comme en toute chose, les meilleurs enseignements doivent s'adresser à chacun de nous, trouver d'abord et avant tout un écho en nous-même. Transférer le corps d'une personne, c'est évidemment le mettre en lumière, l'exhumer en quelque manière. C'est exactement ce que nous devons profiter de faire avec le patrimoine spirituel que Mgr Lefebvre nous a légué.

Quoi de mieux à cet instant que de nous donner l'opportunité de mettre en lumière son œuvre, de mieux le connaître, de découvrir ou même de redécouvrir qui fut notre fondateur ! Voilà bientôt trente ans qu'il a été rappelé à Dieu : si nous connaissons sa personne et ses principaux « faits d'arme », avons-nous lu l'un de ses livres ? Avons-nous seulement écouté l'une de ses prises de parole ? Avons-eu le courage de lire l'excellente biographie écrite par Mgr Bernard Tissier de Mallerais ?



Comme il aimait à le dire lui-même, ce n'est pas tellement sa personne qui est importante. Il n'aimait pas d'ailleurs qu'on le désigne comme le « chef des traditionalistes » : il se voulait simplement un évêque catholique qui défend l'Eglise. Il savait que son rang d'évêque lui donnait une certaine visibilité pour ce combat, mais cette mise en avant ne l'intéressait que pour soutenir la lutte pour la foi catholique et en aucun cas pour sa propre personne.

Encore tout récemment ¹, des médias se sont élevés contre cette phrase que Mgr Lefebvre avait tenu à faire graver sur sa pierre tombale : « *Tradidi quod et accepi* », « *J'ai transmis ce que j'ai reçu* » ² : ils y voyaient un sens personnel et presque égocentrique donné à la notion de Tradition. Cette magnifique phase dit au contraire tout de l'amour de l'Eglise qu'avait Mgr Lefebvre et la nécessité de transmettre le dépôt révélé tel qu'il l'avait reçu. Son sermon des ordinations de 1982 est éloquent à ce propos : « ... *Ne jamais abandonner l'Eglise, l'Eglise catholique et romaine, ne jamais l'abandonner, ne jamais abandonner le successeur de Pierre, parce que c'est par lui que nous sommes rattachés à Notre-Seigneur Jésus-Christ, oui, par l'évêque de Rome, successeur de Pierre.* »

(1) www.cath.ch du 13 août 2020.

(2) 1 Co. 11, 23.

Alors ne manquons surtout pas de tirer profit de cette cérémonie que la Providence nous permet de vivre et aimons à relire et à écouter ses enseignements. D'ailleurs, c'est un évêque actuel qui s'adresse à nous. Actuel dans le sens où ce qu'il enseigne est vrai aujourd'hui plus que jamais, mais actuel aussi de manière concrète dans le fait que nous avons accès à une multitude d'enseignements de sa part : nombreux sont ses sermons et ses conférences qui ont pu être enregistrés voire même filmés. De plus, nous trouvons partout dans les œuvres du prélat, une clarté lumineuse sur les principes et les mystères, accompagnée d'un langage simple et à la portée de tous.

Mais on pourrait aller encore plus loin dans les leçons que cette cérémonie nous donne. Non seulement le fait du transfert doit nous être utile, mais bien plus encore le lieu de destination de cette cérémonie. Ce transfert a pour but de nous centrer sur le cœur de l'enseignement de Mgr Marcel Lefebvre : l'amour de l'Eglise et s'il fallait préciser encore plus : l'amour de la sainte Messe.

Le tombeau nouvellement aménagé se trouve à l'entrée de la crypte située sous l'église du Cœur Immaculé de Marie. On pourrait dire, avec un peu d'imagination, que c'est comme une pierre de ce grand édifice, une pierre de la maison de Dieu.

La fondation de la Fraternité, c'est de façon analogique, une pierre à l'édifice de l'Eglise que Mgr Lefebvre a voulu apporter. A la vue des difficultés qui environnaient de toute part l'Eglise et l'atmosphère délétère des années qui ont suivi le concile Vatican II, il a décidé de fonder cette congrégation pour l'Eglise : il voulait une œuvre axée sur le sacerdoce pour apporter à la sainte Eglise cette petite armée de bâtisseurs. En résumé : un abandon total à la Providence lié à une générosité sans faille pour accomplir la volonté de Dieu : voilà un bel exemple qu'il nous faut admirer et surtout imiter.

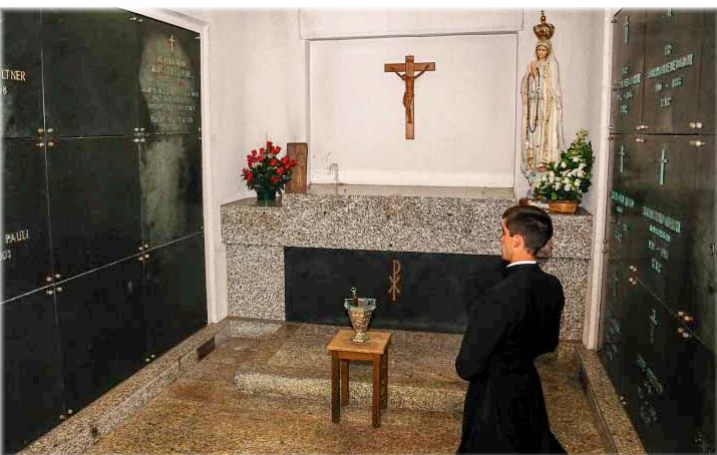
Mais ce transfert a aussi un sens et une valeur apostolique, c'est une preuve manifeste de l'amour que notre fondateur avait pour l'Eglise et un amour que nous tenons à manifester à sa suite. Un sens profond qui va à l'opposé des explications médiatiques

bien trop simplistes sur ce sujet que nous avons pu lire ou entendre dans la presse suisse ces derniers jours. Geste de rupture ou culte de la personne, voilà le résumé du jugement médiatique que nous avons pu voir çà et là. Quelle erreur et quel contre-sens !

A ce propos, il est bien évident que nous espérons qu'un jour l'Eglise entamera les démarches d'un procès de canonisation. Mais ce n'est pas à nous de précéder son jugement et la démarche prévue le 24 septembre ne veut en aucun cas y suppléer. Vraiment tout à l'inverse de ce qu'affirmait une théologienne des Grisons dans son interview au site cath.ch : « *Je vois dans cette réinhumation comme une alternative à la déclaration formelle d'une personne comme bienheureuse ou sainte.* » (13 août 2020)

D'ailleurs, si notre souhait était de nous substituer au jugement de l'Eglise, nous n'aurions pas laissé le corps de notre fondateur dans un coin de la crypte, mais nous l'aurions mis en honneur sous le maître-autel de l'Eglise. La Fraternité tient donc à suivre les prescriptions de l'Eglise à ce sujet.

Si les médias suisses ont commenté en soulignant l'éloignement de l'Eglise et le culte



de la personne, la réalité est en fait totalement inverse. Voilà une « *conception incomplète et conflictuelle de la tradition* » affirme la théologienne de Coire, Eva-Maria Faber : quoi de plus absurde comme reproche à celui qui a essayé de garder cette unité de la Tradition. Comme le dit si bien saint Vincent de Lérins : On reconnaît la Tradition à ce qu'elle a été crue toujours, partout et par tous. Pour de nombreuses personnes se disant catholiques, l'enseignement même d'un pape Jean-Paul II est devenu trop conservateur : la tradition n'est plus qu'un vain mot qui justifie toutes les croyances et toutes les opinions. Bien loin de ce que l'Eglise a toujours enseigné et de ce que Mgr Lefebvre a toujours cherché à défendre.

Chers fidèles de Suisse : notre pays a l'honneur d'avoir pu servir de berceau à la Fraternité et c'est sur notre terre que repose ce grand archevêque ! Soyons dignes de cet honneur en étant aussi les premiers à mettre en application l'enseignement de Mgr Lefebvre, tout spécialement son amour de la Messe et son amour de l'Eglise. Gravons en nous cet amour Dieu, mais à l'exemple de notre fondateur ne manquons pas de le répandre autour de nous, afin que nous puissions nous aussi à notre tour affirmer : *Tradidi quod et accepi !*

ABBÉ THIBAUD FAVRE



PÈLERINAGE DU CHRIST-ROI

à Lourdes pour les 50 ans
de la Fraternité Saint-Pie X

COMMUNIQUÉ DU DISTRICT DE SUISSE

En raison de la situation sanitaire internationale, le supérieur général a décidé d'annuler les célébrations des 50 ans de la Fraternité Saint-Pie X, prévues à Lourdes du 24 au 26 octobre prochain. Le pèlerinage proprement dit n'est pas supprimé pour le moment mais il est réduit à une dimension nationale.

Cependant, à la vue de toutes les difficultés que nous pourrions rencontrer (quarantaine, fermeture de frontière, fermeture d'hôtel...) nous avons décidé d'annuler les différents voyages organisés par le district de Suisse.

Nous demandons aux personnes concernées par cette annulation de bien vouloir prendre contact avec M. et Mme Giordanengo, en particulier pour un éventuel remboursement.

La cérémonie du transfert de la dépouille de Mgr Lefebvre à Ecône [le 24 septembre 2020] est quant à elle toujours prévue pour le moment et vous trouverez toutes les informations nécessaires à ce sujet sur le site du séminaire d'Ecône.

Rickenbach, le 29 août 2020

abbé Thibaud Favre
supérieur de district

NOUS SENTIONS UN ESPRIT QUI N'ÉTAIT PLUS CELUI DE NOTRE-SEIGNEUR



A l'occasion de ses quarante ans d'épiscopat (1987), notre fondateur déclara que tout son épiscopat a été fait sous une lumière qui se résume dans la devise qu'il a voulu inscrire dans ses armoiries lorsque qu'il a été nommé évêque de Dakar, « Credidimus caritati » « Nous avons cru à la charité », et dans celle de saint Pie X, « Instaurare omnia in Christo » « Tout restaurer dans le Christ ».

Evidemment, au cours de ces quarante années, les circonstances ont été très différentes, entre la période où je me suis trouvé à Dakar pendant quinze années et en même temps Délégué apostolique pour l'Afrique francophone, et les années qui ont suivi.

Les merveilleuses années de Dakar (1947-1962)

Les quinze années de Dakar ont été, je puis le dire, des années merveilleuses, merveilleuses parce que remplies de grâces.

Au cours de ces années, après la guerre, le calme et la paix étant revenus, il y a eu une atmosphère très favorable au règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les missions. Les gouvernements, d'une manière générale, ne faisaient pas d'opposition ;

dans l'ensemble même, ils favorisaient plutôt nos écoles, nos œuvres, et par conséquent notre apostolat.

C'est ainsi que dans ces diocèses qui, de quarante-cinq sont passés à soixante-quatre pendant les onze ans que j'ai passés comme Délégué apostolique en Afrique, un immense développement s'est opéré par le zèle des missionnaires et celui des évêques : multiplication des séminaires et des œuvres religieuses, abondance de vocations, séminaires remplis, religieuses venues d'Europe, venues du Canada pour aider à l'évangélisation, religieuses autochtones, africaines.

Il était vraiment très consolant, à l'occasion de mes visites, de constater cet immense et merveilleux développement, dans la paix, dans l'union de tous et dans la foi catholique. Il



Jean XXIII et Mgr Marcel Lefebvre

n'y avait pas de problème, pas de contestation, pas de division.

Mais après quinze années passées à Dakar, je fus appelé par le pape Jean XXIII (1881-1963) pour participer à la Commission centrale préparatoire du Concile. Je suis monté maintes fois à Rome pour me trouver dans cette assemblée imposante de soixante-dix cardinaux, vingt archevêques et évêques, et quatre généraux d'Ordre, réunions souvent présidées par le pape Jean XXIII lui-même, pour préparer le Concile.

J'avoue qu'alors, cet idéal et cette lumière qui illuminaient mon épiscopat, ont été profondément troublés. A l'occasion des réunions, des discussions, et parfois, il faut le dire, des oppositions entre cardinaux, j'ai senti qu'un vent nouveau passait dans l'Eglise, un vent qui ne me semblait

pas être vraiment le souffle du Saint-Esprit.

Un esprit d'abandon de Notre-Seigneur Jésus-Christ

Ayant résilié mes fonctions d'archevêque de Dakar à la demande du Saint-Siège pour prendre le siège de Tulle en 1962, précisément pendant la préparation du Concile qui s'est ouvert en octobre 1962, j'ai senti que dans le diocèse de Tulle aussi, une autre atmosphère que celle que j'avais connue à Dakar, soufflait et manifestait clairement des difficultés graves dans la sainte Eglise.

Dans ce diocèse, apparaissait un certain découragement à l'inverse de ce que j'avais vu en Afrique : diminution des vocations, fermeture du séminaire. « *Tous les ans, depuis un certain nombre d'années déjà, me disait mon prédécesseur Mgr [Aimable] Chassigne (1885-1962), on ferme des maisons religieuses, on ferme des écoles catholiques, les sœurs quittent les hôpitaux.* » Une grande douleur et un grand désarroi affectaient ces bons prêtres, car les prêtres étaient très pieux et très fervents mais ils sentaient comme une espèce de fatalité qui s'abattait sur ce diocèse – comme sur les autres diocèses d'ailleurs – par la diminution des ouvriers travaillant à la vigne du Seigneur.

Un esprit nouveau soufflait : « *Il faut aller au monde, il faut sortir de nos*

sacristies, il faut changer notre liturgie si nous voulons être à la page. Si nous voulons être entendus, il faut épouser les idées de ce monde, du monde du travail... ». C'étaient les débuts du mouvement des prêtres ouvriers. Pour la première fois dans une réunion épiscopale, à Bordeaux où je me trouvais, puisque c'était l'archevêque de Bordeaux qui était le président de la réunion du Sud-Ouest, on a posé dans cette assemblée, la question qui m'a semblé ahurissante, invraisemblable : « *Faut-il que nos prêtres gardent encore la soutane ?* ». Alors que tous nos prêtres avaient la soutane ; il n'était pas question qu'ils la quittent, nulle part ! Ce sont les évêques qui ont posé cette question-là ! Et l'archevêque a dit : « *Oh, je pense en effet qu'il serait bien préférable que nous abandonnions la soutane.* »

J'ai senti un esprit nouveau, un esprit d'abandon de Notre-Seigneur Jésus-Christ, car enfin, la soutane est un symbole. Bien sûr qu'on peut être bon prêtre sans la soutane, mais c'est un symbole : symbole de l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'esprit de pauvreté, de l'esprit de renoncement, de l'esprit de chasteté. Et que prêchons-nous, nous prêtres, sinon ces vertus : vertu de pauvreté, d'obéissance, de chasteté, d'humilité, de renoncement, dont la soutane est le modèle et le symbole ? Abandonner la soutane, c'était en quelque sorte,

vis-à-vis de nos fidèles, vis-à-vis de nos populations, abandonner l'idéal de Notre-Seigneur Jésus-Christ dont ils ont besoin pour se maintenir dans la vertu. Tout cela était de mauvais augure, et en effet, il a bien fallu constater qu'avant même le Concile, il y avait des divisions profondes.

J'ai alors été nommé Supérieur général des Pères du Saint-Esprit. Pourquoi me faisait-on confiance, alors que j'étais déjà connu pour mes idées traditionnelles ? Mes confrères ont cependant voulu m'élire comme Supérieur général d'une congrégation qui comptait cinq mille trois cents membres et soixante évêques, soixante diocèses dans les divers pays du monde africain et américain.

L'esprit nouveau du Concile

Le Concile s'est alors déroulé avec son esprit nouveau, avec un esprit d'écoute, favorable au monde, ouvert à l'esprit de liberté, à l'esprit de démagogie. Cela s'est traduit par un esprit collégial qui détruisait la notion de l'autorité. L'autorité ne pouvait plus s'exercer sans être obligée de demander à tous les sujets quelle était leur pensée. Et ces sujets, comme il est écrit dans le Décret des religieux, ont droit à participer à l'exercice de l'autorité, même chez les religieux.

C'est la destruction de l'autorité ! Comment l'autorité peut-elle s'exercer s'il faut qu'elle demande à tous les

membres de participer à l'exercice de l'autorité ? Ce fut l'une des caractéristiques du Concile : contre l'autorité du pape, les évêques se sont dressés ; contre l'autorité des évêques, contre toute autorité, même contre l'autorité du père de famille, contre l'autorité des supérieurs des congrégations religieuses, une opposition s'est levée.

Je l'ai senti dans ma congrégation ; il m'était difficile de diriger la congrégation à cause de ce vent de liberté et d'inquisition, en quelque sorte, qui se soulevait chez les membres. C'est un esprit révolutionnaire qui a alors soufflé dans le Concile.

Sont venues ensuite les réformes postconciliaires : réformes des congrégations, réformes des séminaires, réformes de la Curie romaine... Lors des réformes des congrégations religieuses, est venu l'ordre selon lequel il fallait que les congrégations religieuses s'adaptent au nouvel esprit, à ce qu'on appelait déjà « l'esprit du Concile » : esprit mondain, esprit qui n'est plus véritablement chrétien, qui n'est plus l'esprit d'humilité, d'obéissance, de dépendance de Dieu. Tout le monde voulait son indépendance !

Alors, à l'occasion du chapitre général, quand j'ai constaté précisément que les effets du Concile détruisaient complètement l'autorité dans la congrégation dont j'étais supérieur encore pour six ans – puisque c'était en 1968 et j'étais nommé

jusqu'en 1974 – j'ai préféré donner ma démission. Je n'ai pas voulu signer les actes de ce chapitre général qui démolissait notre congrégation des Pères du Saint-Esprit. Et c'est un fait aujourd'hui, elle est ruinée : il n'y a plus de noviciat, il n'y a plus de missionnaires à envoyer en Afrique. C'est la destruction de notre chère congrégation...

C'est donc dans ce climat, mes bien chers frères, que s'est déroulé mon épiscopat après les quinze années à Dakar. Atmosphère douloureuse ! Nous sentions un esprit qui n'était plus celui de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui n'était plus l'esprit vraiment chrétien.

Une situation grave, tragique

Les années ont passé, et sont venues ces manifestations d'œcuménisme, d'un œcuménisme contraire à l'esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, contraire à la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Devant les réformes qui s'établissaient partout et particulièrement dans les séminaires, me sont venus du Séminaire français de Rome, quelques séminaristes. Tandis que j'avais pris une retraite dans la maison des Lituaniens à Rome, des jeunes du Séminaire français sont venus insister auprès de moi pour que je fasse quelque chose pour eux, parce que dans le séminaire c'était le désordre, c'était la révolution. Il n'y avait plus

de discipline, plus d'esprit d'étude, plus d'esprit de prière.

Une nouvelle liturgie s'instaurait : chaque semaine, un « comité de liturgie » était nommé et changeait la liturgie. Devant ce désarroi, devant ce désordre, ils sont venus me demander de les aider à garder la foi, à garder la Tradition, à garder ce qu'on leur avait enseigné dans leur jeunesse. Alors, poussé par ces jeunes, je suis venu ici en Suisse, voir Mgr Charrière que je connaissais déjà – il était venu à Dakar passer quinze jours parce qu'il y avait des Suisses qui se trouvaient dans le diocèse de Dakar.

J'ai demandé au Bon Dieu un signe de la Providence : ou bien Mgr Charrière acceptait cette fondation, ou il la refusait, et ce serait le signe

du Bon Dieu. Quand je suis allé le voir, le cher Mgr Charrière m'a dit : « *Mais Monseigneur, faites, faites, je vous en supplie ! Nous sommes dans une situation grave, tragique, m'a-t-il dit, je le sens dans mon diocèse aussi. Où allons-nous ? Nous allons à la destruction de la foi. Faites, je vous en supplie, faites quelque chose ici : louez un appartement pour vos séminaristes, occupez-vous-en, je vous donne toute autorisation.* »

Ce n'est qu'un an après qu'il nous signait le décret de reconnaissance de la fondation de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X (1^{er} novembre 1970). Nous étions donc parfaitement en règle avec les autorités de l'Église.

Mais évidemment, en maintenant la Tradition face à ce vent qui soufflait contre elle, et qui soufflait dans les plus hautes instances de l'Église, cela ne pouvait que déplaire puisque l'épuration s'était faite. Les cardinaux et les archevêques traditionalistes, dans les postes importants, comme celui de Dublin ou celui de Madrid, étaient éliminés, tout simplement ! Et les cardinaux qui étaient traditionalistes et conservateurs à Rome, étaient, eux aussi, remplacés immédiatement : le cardinal Ottaviani et d'autres cardinaux comme lui, ont été immédiatement remerciés. Il était évident que mon initiative ne pouvait pas plaire aux autorités romaines, et encore moins aux autorités françaises



Mgr Charrière lors des confirmations à l'église catholique de Vallorbe en 1962 © Serge Bochud / notrehistoire.ch

qui craignaient de voir revenir chez eux des prêtres gardant la Tradition, gardant la soutane et la liturgie d'autrefois. C'est pourquoi est venue la persécution, persécution dont vous, mes chers amis suisses qui entourez Ecône, avez été les témoins.

La vraie liturgie est une école de respect et d'adoration

Et vous aussi, qui êtes déjà prêtres depuis une dizaine d'années, vous avez été à ce moment-là témoins, de 1974 à 1977, des difficultés que nous avons eues avec Rome, parce que nous gardions la sainte messe de toujours, parce que nous gardions la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ Roi.

Car cette messe exprime précisément la royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ par tout le respect qui s'exprime dans ces cérémonies. Vous pouvez voir et constater ce respect profond pour la Personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, respect également à l'égard de ceux qui représentent Notre-Seigneur Jésus-Christ dans ces cérémonies.

La vraie liturgie est une école de foi, une école de respect et d'adoration envers Dieu, et de respect envers ceux qui participent à l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est toute une école, c'est toute une éducation qui est faite depuis notre enfance ! Lorsque nous observons

cela, enfant, nous nous rendons compte en grandissant qu'il y a là un grand mystère, le mystère de Dieu, le mystère de l'autorité de Dieu dont nous dépendons à tout instant de notre vie. La liturgie exprime ce mystère de la Croix qui se réalise sur nos autels, et manifeste l'attitude de l'Eglise vis-à-vis de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Voilà où nous en sommes. On a essayé jusqu'à présent de nous faire comprendre qu'il fallait suivre le nouveau courant, et je répétais incessamment : « *Si je suis le courant que vous suivez vous-mêmes, j'aurai les mêmes résultats. Vos séminaires se ferment, vos séminaires se vendent et les prêtres que vous formez, n'ont plus l'esprit sacerdotal. La meilleure preuve, c'est qu'un bon nombre d'entre eux, trois ou quatre ans après leur ordination, se marient et abandonnent le sacerdoce. Je ne veux pas en arriver là avec mes séminaristes ! Je veux des prêtres authentiques, des prêtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui croient, qui ont la foi et qui sont prêts à souffrir pour leur foi, qui sont prêts à renoncer à toutes ces habitudes mondaines qui se sont introduites à l'intérieur de l'Eglise et qui ont même envahi les sacristies et le sacerdoce.* » C'est la situation dans laquelle je me trouve, en cette quarantième année de mon épiscopat...

MGR MARCEL LEFEBVRE

(Homélie à Ecône, 3 octobre 1987)



ENTRETIEN AVEC MGR VITUS HUONDER

Mgr Vitus Huonder, évêque émérite de Coire, est retiré dans une maison de la Fraternité Saint-Pie X depuis un an et demi.*

Abbé Pirmin Suter : *Excellence, depuis le 20 mai 2019 vous habitez, pour notre grande joie, à l'Institut Sancta Maria et êtes tous les jours entourés de plus de 100 élèves. Comment allez-vous ?*

Mgr Vitus Huonder : Merci de me le demander. Je vais bien. A l'exception de quelques ennuis physiques qui apparaissent avec l'âge, je vais même très bien. Je suis surtout reconnaissant pour la messe quotidienne qu'il m'est possible de célébrer. De même pour la prière commune et la vie avec les prêtres.

Abbé P. Suter : *Durant les mois écoulés, le grenier au-dessus de votre bureau a été aménagé. Cela*

a dû être plutôt pénible d'entendre s'activer sur votre tête les marteaux, les perceuses et les scies...

Mgr Huonder : Là j'ai pensé à la croissance de l'Institut. C'est un signe que l'école s'agrandit. Nous devons nous en réjouir. Alors on oublie même les effets secondaires. Ils sont inévitables. Mais on peut en voir la fin.

Abbé P. Suter : *Vous avez dû fêter votre 78^{ème} anniversaire en cercle restreint à cause de la pandémie de corona. Vous faites partie du groupe à risque. Aviez-vous peur de ce virus ?*

Mgr Huonder : Non, je n'ai jamais eu peur de ce virus. Je sais que de toute façon je me trouve dans la dernière partie de ma vie. On doit donc être d'autant plus prêt à rendre sa vie au Créateur. Une pandémie nous rappelle encore plus le but de notre vie : la vision béatifique éternelle. Elle nous montre aussi que l'homme ne tient pas simplement tout dans ses

(*) Mgr Vitus Huonder fut évêque de Coire de 2007 à mai 2019 (il a démissionné pour raisons d'âge). Mgr Pierre Bürcher, qui fut évêque auxiliaire du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (1994-2007) et évêque de Reykjavik (Islande) de 2007 à 2015, en est l'administrateur apostolique depuis.

✧

maines et est à tout moment dépendant de Dieu.

Abbé P. Suter : *Qu'est-ce qui vous cause le plus de joie dans notre Institut ?*

Mgr Huonder : La formation des jeunes gens me cause la plus grande joie. Ils sont ainsi d'une part préparés à la vie dans leur future profession et élevés pour devenir aptes à façonner notre monde. D'autre part ils seront amenés par les valeurs religieuses, catholiques qu'ils reçoivent ici, à leur vocation, c'est-à-dire à leur responsabilité devant Dieu et au sens ultime de la vie, à la vie éternelle.

Abbé P. Suter : *Nos élèves ne sont en aucun cas seulement des enfants sages et peuvent être de vrais galo-pins. Certains pensent même qu'ils seraient mieux dans l'école officielle car ils auraient plus de temps libre. Comment voyez-vous cela ?*

Mgr Huonder : Le mot « liberté » est à double sens. L'homme n'est pas né que pour lui-même, pour faire ce qu'il veut. Ce ne serait pas une liberté. Cela serait la plus grande exclusion. La liberté signifie la possibilité d'une bonne relation avec Dieu et le prochain. L'homme est né en tant qu'être qui doit grandir dans une communauté. Car il ne peut tout simplement pas exister pour lui-même. En définitive il est destiné à l'union avec Dieu et ses saints. C'est pourquoi l'homme a besoin d'une

introduction dans cette communauté. Alors la question se pose : quelle est la meilleure introduction ? Où reçoit-il ces valeurs et cette formation qui le rendent capable de vivre dans la communauté de ce monde et dans le monde à venir ? L'Institut [Sancta Maria de Wangs] est de loin le meilleur établissement pour cela.

Abbé P. Suter : *Les élèves admirent votre calme et votre sérénité. N'avez-vous jamais eu la vie dure, pour être si content ?*

Mgr Huonder : Je crois que même ce qui est difficile peut rendre content. Car dans les difficultés on apprend à reconnaître ses limites et à s'abandonner entièrement à Dieu. Comme jeune homme j'étais souvent irritable, colérique même. Je ne pouvais pas supporter l'injustice. Au pensionnat j'ai signé une pétition contre la nourriture insuffisante. Cela à la réprobation de certains pères de l'école. Comme jeune prêtre aussi je pouvais crier. Mais j'ai appris que, de cette façon, l'on ne déstabilisait que soi-même. Cela m'a amené à prendre de la distance et à réfléchir à deux fois avant de réagir violemment.

Abbé P. Suter : *L'Eglise catholique se trouve dans une crise profonde. Que souhaitez-vous pour que l'Eglise puisse reflourir à l'avenir ?*

Mgr Huonder : L'Eglise ne pourra reflourir que si elle se tourne à nouveau vers la foi profonde de nos

*Le 21 septembre 2019
au Gonzen (1'830 m) avec
des élèves de l'Institut
Sancta Maria de Wangs*



ancêtres et surtout si elle prend pleinement la parole de Dieu (la loi de Dieu !) au sérieux. La figure de notre Sauveur doit toujours être au centre. Il me semble que nous avons souvent perdu le lien. Je veux dire le lien avec la tradition bimillénaire de l'Eglise. Nous devons regagner ce qui a été perdu. Nous devons nous laisser greffer à nouveau dans l'éminente vie de l'Eglise. Le catéchisme est pour cela d'une grande aide.

Abbé P. Suter : *Désirez-vous donner un bon conseil à nos élèves ?*

Mgr Huonder : Le fondement de notre vie est l'amour de Dieu. Cet amour peut grandir en nous par le contact constant avec Dieu par la prière, les sacrements et les bonnes

œuvres. Il est donc important de recevoir les sacrements dans un acte particulier d'amour de Dieu, et de faire aussi de notre prière un acte constant d'amour de Dieu. Les élèves doivent apprendre à prier en contemplant, sans hâte, sans précipitation ni surtout à pleine vitesse, mais au pas du promeneur qui admire la nature. Dans la prière nous sommes des promeneurs qui accueillons dans nos cœurs avec attention la nature de Dieu, son amour, sa miséricorde et sa bonté. Nous ne pouvons le faire que dans le calme et le repos. Dans ce sens je prie personnellement pour les élèves et les bénis tous les jours.

(Jahresrückblick 2019-20 – Institut Sancta Maria – trad. par nos soins)



LE VACCIN CONTRE LA RUBÉOLE EST-IL MORAL ?

On entend dire que le vaccin contre la rubéole est fabriqué à partir de fœtus avortés. Comment peut-il être moral d'en bénéficier ? N'est-il pas préférable de tomber malade, couvert de boutons, plutôt que de coopérer à cette horreur ?

Aspect médical

Rappelons d'abord que la rubéole n'est pas, en elle-même, une maladie grave. Cependant, si une femme enceinte attrape cette maladie, le fœtus risque de graves préjudices, comme la surdité, la cécité, des problèmes cardiaques ou un retard mental. D'où l'intérêt du vaccin contre la rubéole.

Comment ce vaccin est-il fabriqué ? Jusque dans les années 1960, le virus atténué qui constituait ce vaccin était cultivé sur des cellules de reins de singes ou d'autres animaux, ce qui posait de multiples difficultés. Entre 1961 et 1964, le microbiologiste américain Leonard Hayflick met au point une nouvelle lignée de cellules diploïdes, appelée WI-38. Cette lignée est préparée à partir de cellules pulmonaires d'un fœtus humain de sexe féminin provenant d'un avortement effectué dans un hôpital suédois. Ce fœtus a été avorté

parce que ses parents estimaient avoir trop d'enfants. Actuellement, le vaccin M-M-RVAXPRO (Sanofi Pasteur MSD), par exemple, est encore cultivé sur les cellules WI-38. Il contient trois vaccins : contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Seul ce dernier est cultivé sur les cellules WI-38. Une autre lignée de cellules diploïdes a été mise au point à la même époque. Ces cellules, appelées MRC-5, proviennent elles aussi d'un fœtus avorté, et permettent aussi de fabriquer un vaccin contre la rubéole. En 2020, en Europe et aux Etats-Unis, tous les vaccins contre la rubéole sont cultivés sur les cellules WI-38 ou MRC-5.

Il est donc faux de dire que le vaccin contre la rubéole contient du matériau provenant de fœtus avortés. Il est de même erroné de croire que la fabrication de ce vaccin nécessite de recourir à de nombreux

avortements. En effet, l'avortement réalisé une unique fois dans le passé est suffisant. Il n'a pas besoin d'être renouvelé, puisque les cellules prélevées se sont multipliées. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que le virus constituant ce vaccin est cultivé sur des cellules embryonnaires humaines provenant d'un fœtus avorté il y a environ 50 ans. Dans ces conditions, est-il moralement acceptable d'en bénéficier ?

Aspect moral

Profiter d'un avortement commis dans le passé, n'est-ce pas coopérer au péché d'homicide et même l'encourager ? Pour bien répondre à cette question, il faut d'abord distinguer la coopération formelle et la coopération matérielle. Par la première, l'agent partage l'intention coupable du péché commis. C'est donc toujours un péché. En revanche, si la coopération n'est que matérielle, le coopérateur désapprouve le péché d'autrui. Une telle coopération est parfois permise moralement, à condition qu'elle soit justifiée par une cause proportionnée.

Cette cause proportionnée doit être d'autant plus importante que le péché auquel on coopère est grave, et que la coopération est proche. Dans notre cas, le péché auquel on coopère est très grave, puisqu'il s'agit d'un homicide. Mais la coopération n'est pas toujours proche.

S'il s'agit de fabriquer ce vaccin ou de le commercialiser, alors la coopération au péché d'avortement est plus proche. Cette pratique est donc souvent immorale. La culpabilité varie néanmoins selon le rôle exercé. Il est beaucoup plus grave, évidemment, de diriger une entreprise pharmaceutique profitant d'un avortement passé, que d'être un simple laborantin exécutant des ordres, ou un simple chauffeur de camion livrant ce vaccin. Dans le premier cas, il faut changer de métier ou faire cesser l'usage des lignées cellulaires en question. Dans les deux autres, la coopération est éloignée et donc acceptable.

S'il s'agit, pour un médecin, de vacciner un patient contre la rubéole, ou pour un patient de se faire vacciner, alors la coopération est éloignée, dans la mesure où ces actes n'encouragent et ne favorisent le péché d'avortement que de façon très lointaine, légère et indirecte. Pour des raisons de santé, de tels actes sont donc permis moralement.

Cependant, si un vaccin contre la rubéole était obtenu à partir d'une souche cultivée sur des cellules non issues d'un avortement, il faudrait bien sûr utiliser ce vaccin plutôt que l'autre. Mais dans la plupart des pays du monde, spécialement aux États-Unis et en Europe, à l'heure actuelle, de tels vaccins ne sont pas accessibles. D'autre part, nous ne devons pas

nous contenter de ce déplorable état des choses sans rien faire. Les catholiques influents doivent user de tout leur pouvoir pour inciter l'industrie pharmaceutique à développer de nou-

veaux vaccins sur d'autres supports cellulaires.

ABBÉ BERNARD DE LACOSTE
(*La Porte latine* – 10 juin 2020)



SOCIÉTÉ

UN VACCIN CONTRE LE CORONAVIRUS À BASE DE TISSUS DE BÉBÉS AVORTÉS ?

Peut-on associer le vaccin contre la rubéole au vaccin contre le coronavirus ? Le problème est un peu différent, parce que le vaccin contre le coronavirus n'est pas encore réalisé...

En juin 2019, le gouvernement américain interdisait aux scientifiques d'utiliser des tissus fœtaux humains, ceux-ci provenant de « donnés après des interruptions de grossesse »¹.

Depuis des décennies, cette scandaleuse pratique était monnaie cou-

(1) Les changements apportés par l'administration Trump à la politique relative au don de tissus provenant d'avortements ont conduit les scientifiques à adapter leurs projets de recherche, ou à rechercher d'autres sources de financement. En 1988, le président Ronald Reagan avait imposé des restrictions similaires au financement fédéral des études utilisant les tissus fœtaux. Des restrictions annulées par le président Bill Clinton au cours de la première année de son mandat, en 1993.

(www.genethique.org – 03/03/ 2020)

rante dans plusieurs laboratoires aux Etats-Unis afin d'étudier « depuis les infections virales jusqu'au développement cérébral ».

De fait, parmi les dizaines de vaccins actuellement en développement, certains sont produits en utilisant d'anciennes lignées cellulaires qui ont été créées à partir de cellules de bébés avortés.

Pour le président Trump, l'objectif de cette interdiction était, à juste titre, « de protéger la dignité de la vie ».

Or, récemment, profitant de la crise du coronavirus, une coalition de procureurs d'une quinzaine d'Etats réclame l'abolition de cette interdiction. Le responsable du groupe et également procureur de Californie, Xavier Becerra, estime que l'impos-

sibilité d'utiliser des tissus fœtaux « nuit à la capacité de notre pays de riposter au Covid-19 ». Selon lui, l'utilisation de tissus fœtaux serait indispensable « pour développer un vaccin contre le nouveau coronavirus ».

En contrepartie, quatre évêques catholiques ont adressé une supplique au docteur Stephen M. Hahn, commissaire de la Food and Drug Administration (FDA), lui demandant de « veiller à ce que les vaccins contre la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) soient développés de manière éthique et n'aient aucun lien avec l'exploitation de l'avortement. »

La missive précise qu'« il n'est pas nécessaire d'utiliser des lignées cellulaires éthiquement problématiques pour produire un vaccin Covid ou tout autre vaccin, car d'autres lignées cellulaires ou procédés n'impliquant pas de cellules issues d'avortements sont disponibles et sont régulièrement utilisés ».

Les prélats ont insisté sur le fait qu'« aucun Américain ne devrait être forcé de choisir entre être vacciné contre ce virus potentiellement mortel et violer sa conscience ».

ADELE COTTEREAU

(droitdenaitre.org – 6 mai 2020)

LE DILEMME D'UN VACCIN DÉRIVANT D'UN FŒTUS AVORTÉ

« Les chercheurs d'Oxford espèrent que le vaccin qu'ils mettent au point contre le Covid-19 sera fonctionnel dès le mois de septembre 2020, rapporte le Catholic News Service (CNS), le 29 avril 2020. Mais les catholiques et les autres membres de la société traditionnellement opposés à l'avortement accepteront-ils de se faire vacciner avec cette substance ? Les scientifiques de l'Université britannique ont en effet utilisé pour son développement des cellules d'un fœtus avorté en 1972. Helen Watt, chercheuse au Centre de bioéthique Anscombe – lié à l'Eglise catholique au Royaume-Uni et en Irlande – assure dans un article d'information qu'il est certainement "moralement inadéquat de procéder à des expériences sur du tissu fœtal obtenu d'une clinique pratiquant des avortements". Cependant, selon l'éthicienne, "l'on ne peut pas dire qu'il soit toujours inapproprié d'utiliser des vaccins provenant de telles recherches".

La décision de boycotter un tel vaccin contre le Covid-19, en l'absence d'alternative, serait "un acte grave, qui devrait être considéré avec attention, au vu des risques que cela ferait courir non seulement à la personne elle-même, mais également aux autres", estime Helen Watt sur le site du centre de bioéthique. Pour la chercheuse, l'utilisation d'un tel vaccin est pour tout catholique, "du ressort de sa propre conscience". Même si, conclut-elle, les chrétiens dans le monde doivent à son avis faire leur maximum pour que soit mis au point un vaccin qui ne dériverait pas de cellules fœtales. »

Raphaël Zbinden (Cath.ch – 01/05/2020)



LE GRÉGORIEN : ENTRE MUSIQUE ET SILENCE

Les piétons qui circulent en ville avec un casque sur les oreilles n'entendent pas arriver les véhicules. Chaque semaine, plusieurs partent aux urgences, victimes de leur amour de la musique. Signes d'un besoin d'écoute presque permanent, ces accidents dénotent à quel point le silence est parfois difficile à supporter.

L'engouement de notre époque pour la musique est-il digne de reproche ? Si la musique est proprement humaine, elle doit laisser place au silence et à la vie de l'esprit. Dès lors, le grégorien peut se présenter comme un ambassadeur du silence.

Ecouter pour oublier

Ecouter de la musique est indémontable. Ecouter c'est se distraire. C'est chercher à penser à autre chose. C'est détourner l'attention de son quotidien routinier et parfois éprouvant. C'est parfois aussi chercher à cesser de penser. Ecouter pour oublier, pour s'évader, fait partie aujourd'hui des gestes de tous les jours. Pour beaucoup notamment, garder le silence dans la voiture est un défi insurmontable. Le silence oppresse. Plutôt que de l'affronter, plusieurs préfèrent le fuir. C'est la musique qui est le médium de cette fuite. Il

n'y a qu'à appuyer sur un bouton : écouter est un plaisir qui se trouve à portée de main.

Le recours constant aux distractions est signe de superficialité et de malheur – Pascal lui-même dit que « *si l'homme était heureux, il le serait d'autant plus qu'il serait moins diverti, comme les saints et Dieu* »¹. L'homme qui écoute perpétuellement vit à la surface de l'existence. Son intelligence ne se repose jamais au-dedans de lui pour réfléchir. La remarque de Monseigneur Rupp en 1953 reste vraie aujourd'hui : « *Ne plus s'abîmer dans la contemplation du vrai, laisser la vie s'écouler à la surface, tel est le grand mal qui ravage notre siècle.* »²

(1) Pascal, *Pensées*, Pocket, 2003, p. 148.

(2) Mgr Jean Rupp, *La France catholique*, 22/05/1953, cité in Jean Ousset, *Pour qu'il règne*, CLC, 1959, p. 401.

Face à soi-même

Le silence est donc un face-à-face. Dans le silence, la personne se retrouve face à elle-même. Chacun se trouve seul avec son imagination remplie de souvenirs et de projets, sans rien pour détourner la pensée. Pour peu que passé et futur soient sans saveur, le face-à-face revêt un caractère lassant.

La fuite du silence est donc le signe d'un malaise intérieur. Fuir le silence, c'est donner la preuve qu'aucune pensée n'est capable de nous satisfaire. Pourtant, la méditation est un levier indispensable de perfectionnement et d'épanouissement personnel. Témoin de cette vérité cette maxime citée par le philosophe Plutarque, qui dit que « *ceux qui parlent peu n'ont pas besoin de beaucoup de lois* »³.

Face à Dieu

Mais la richesse du silence se trouve davantage dans l'opportunité qui s'y trouve. Dans le silence en effet, Dieu peut nous parler. C'est même dans le silence seulement que Dieu se donne à nous. Dieu est esprit, et il ne se révèle que dans le silence, alors que notre propre esprit s'est déjà détaché des choses qui nous tournent vers la matière. Le silence est l'une des meilleures voies pour trouver l'union à Dieu. C'est ainsi qu'un chartreux nous invite à « *supplier le Seigneur*

(3) Plutarque, *Œuvres morales*, t. 4, Lefèvre, 1844, p. 543, n° 232 b.



[...] de nous jeter dans le silence qu'il habite, remplit, où il se manifeste »⁴.

Pour l'homme moderne, la rencontre avec Dieu est plus dure que le face-à-face avec lui-même. Pourtant, la pratique de la méditation des choses divines nous permet de saisir la vraie profondeur des choses terrestres. Saisir la valeur des choses terrestres à la lumière de Dieu, c'est s'en détacher et cultiver la paix intérieure. Saint Grégoire dit que « *ceux qui [...] s'adonnent à la spiritualité deviennent sourds et muets pour toutes les choses de la terre* »⁵.

Refuser la mortification du silence ?

Le refus du silence est un refus de l'effort. Le monde moderne cherche à tout prix à éviter la douleur et l'inconfort. Le silence appelle un libre effort intérieur. Rien d'étonnant donc de voir tant de nos concitoyens

(4) Un moine, *Les portes du silence*, Claude Martingay, 1972, p. 10.

(5) Saint Grégoire, *Livre 7 sur Job*.

vivre dans un bruit quasi perpétuel. Le silence est pourtant riche de fruits nombreux. Fruits que seul un silence régulier peut nous donner. Le renoncement volontaire à l'écoute nous permet d'obtenir quelque chose de meilleur : renoncer à écouter de la musique, renoncer à n'importe quelle occupation de l'oreille est un moyen indispensable pour obtenir la liberté d'esprit qui laisse à l'intelligence la faculté de réfléchir.

Faire le silence est difficile, mais productif. Le silence permet la naissance de fruits spirituels. La valeur ajoutée par le silence, c'est donc une valeur morale. Comme épreuve, le silence est aussi un révélateur de valeur. Refusé systématiquement, le silence nous révèle une superficialité. Au contraire, le silence recherché volontairement par le religieux contemplatif manifeste la profondeur d'une vie intérieure.

Trouver une méthode

Personne ne cherche à affronter une difficulté sans s'y préparer. Pour celui qui veut parvenir à la purification du silence, un entraînement est nécessaire. Cet entraînement, l'Église le pratique depuis longtemps. C'est la liturgie. La liturgie est l'ensemble des rites qui nous façonnent pour nous mener à la perfection.

Pie XI rappelle lui-même cette vérité dans *Divini cultus* quand il dit que dans les premiers temps de

l'Église, « *les chants liturgiques ont contribué pour beaucoup, ainsi que l'historien l'atteste, à amener un grand nombre de barbares au christianisme et à la civilisation* »⁶. Cette méthode est efficace puisque « *ces chants [...] frappèrent Augustin lui-même et lui inspirèrent la résolution d'embrasser la foi du Christ.* »⁷

Educateur de l'oreille

Dans la liturgie, c'est le chant grégorien qui façonne notre oreille. Le chant grégorien purifie notre oreille de l'agitation dispersante. Le caractère régulier de ce chant refroidit les passions. Il apaise les mouvements intérieurs. En particulier, « *la psalmodie, dit saint Basile, rend les âmes sereines, procure la paix, calme le tumulte et la houle des pensées. Elle adoucit ce qui dans l'âme est irrité et elle assagit ce qui est dérégulé.* »⁸

Les mouvements impétueux de l'âme sont non seulement supprimés, mais surtout remplacés par d'autres plus sereins, inspirés par les mouvements quasi hiératiques du chant sacré. L'écoulement régulier de notes dont la valeur est presque toujours

(6) Pie XI, Constitution apostolique *Divini cultus* du 20 décembre 1928, cité dans *La liturgie*, Desclée, 1954, p. 247.

(7) Ibidem.

(8) Saint Basile, *Homélie sur le Psaume 1, 2*, PG 29, 212C, cité dans Jean-Claude Larchet, *Thérapeutique des maladies spirituelles*, Cerf, 2008, p. 647.

constante éveil des passions empreintes de modération. Les notes de la mélodie grégorienne savent exprimer les sentiments de l'Église avec une réserve pleine de maturité. La sérénité dans laquelle les passions sont conduites libère enfin l'intelligence et la volonté qui peuvent s'élever vers des sphères élevées.

Entre musique et silence

Ce que cherche l'Église dans la liturgie, c'est à orienter les esprits vers le Seigneur. La liturgie, pour cela, doit absorber toutes les facultés humaines, mais avec mesure. C'est ici que le chant grégorien revêt un caractère spécialement pertinent. En laissant les passions en paix, ce chant laisse à l'âme tout le loisir de se concentrer sur Dieu. Celui qui écoute du chant grégorien entend de la musique, mais son âme est déjà plongée dans le plus profond silence. La partie spirituelle de l'homme est prête à s'envoler vers Dieu.

Ainsi, André Charlier dit que le grégorien n'est pas « *un langage facile, ni moderne. Mais un langage qui soit de l'âme pour l'âme.* »⁹ Le grégorien éveille à peine les passions. Il va droit à l'âme. Pour peu que nos oreilles prêtent attention au sens des paroles sacrées, notre âme doit s'élever facilement à la méditation des choses saintes qui lui sont suggérées.

(9) André Charlier, *Le chant grégorien*, DMM, Limoges, 1967, p.19.

L'ascèse profitable

Le silence revêt un caractère total. Celui qui veut en profiter pleinement doit s'y donner aussi pleinement. Aussi ne suffit-il pas d'un silence partiel, qui soit extérieur seulement. Le silence profitable est extérieur mais aussi intérieur. « *Ne parlez pas de vous-même à vous-même* »¹⁰, conseille un auteur spirituel. Plus l'homme se donne au silence, plus chaque minute de silence aura de prix : la valeur du silence dépend de sa qualité. Celui qui mêle trop de distractions à son silence risque d'en voir diminuer la valeur et le profit.

L'ascèse chrétienne est un chemin que peu de personnes entreprennent de parcourir. Pourtant elle réserve à ceux qui l'empruntent des surprises divines. C'est ce que rappelle Dom Guillerand : « *On se figure trop souvent que le détachement chrétien consiste à ne rien aimer. C'est horriblement inexact. Il n'y a jamais eu de cœur plus aimant que le cœur de Jésus.* »¹¹ Le chant grégorien mortifie et purifie nos passions, mais il nous apprend aussi à les appliquer entièrement à Dieu.

Ambassadeur du silence

L'utilité du grégorien est trop grande pour que son usage soit purement restreint à la liturgie. La liturgie

(10) Un moine, *loc. cit.*, p. 55.

(11) Dom Augustin Guillerand, *Silence cartusien*, Correrie de la Grande Chartreuse, 1961, p. 45.

est certes le lieu propre du grégorien. Mais elle a une vocation rayonnante. Ce qui naît en son sein est destiné à s'épanouir dans la vie chrétienne. A l'heure où la liturgie de Paul VI s'est laissée envahir par le bruit du monde, alors que le monde lui-même est saturé de bruits, le chant grégorien se présente comme un ambassadeur du silence. Sa médiation nous est un moyen accessible et pertinent pour nous réhabituer au silence.

C'est pourquoi, à l'âge de l'invasion du casque et de la radio, le chant grégorien ne doit pas être confiné à l'Eglise. Il s'écoute aussi en concert, à la maison ou en voiture. Écouté ainsi, il forme une transition idéale pour rentrer dans le silence. Avant la messe, il nous prépare au recueillement. Le dimanche – ce jour qui est consacré à notre esprit – il nous permet lectures et réflexions fructueuses. Dans un bouchon il nous aide à garder la paix intérieure. Le soir il apporte même le sommeil aux enfants !

Un cadeau

Le chant grégorien est un cadeau du bon Dieu. Personne d'autre que celui qui l'a donné n'aurait imaginé mélodie plus spirituelle. L'écoute du grégorien nous introduit à la méditation, favorise le silence intérieur et la réflexion, et ainsi doit nous éviter bien des accidents ! En nous encourageant à développer la vie de l'esprit, le grégorien nous aide à être une

image de Dieu plus fidèle, et ainsi à redevenir véritablement homme : un homme qui ne vive pas seulement en surface mais surtout en profondeur.

Par delà la gratitude vis-à-vis de Dieu, c'est surtout l'écoute régulière qu'il nous faut pratiquer. Comme dans la vie spirituelle : commencer est difficile. Mais celui qui ose commencer verra la récompense !

ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD



PÈLERINAGE À SAN DAMIANO

Pour la Suisse romande

du 2 au 4 octobre 2020

Venez nombreux et en famille !

Possibilité de loger à la Maison du Pèlerin (entre mars et décembre) sur réservation.

Messes à San Damiano :

Vendredi à 18h30

Samedi à 06h30 ; à 18h30 (*pour au minimum 10 personnes sinon distribution de la sainte communion*)

Dimanche à 06h30

aux dates suivantes :

2 au 4 octobre 2020

6 au 8 novembre 2020

4 au 6 décembre 2020

Informations et renseignements :

abbé Y. Vonlanthen

tél. 062 209 16 16

Réservations :

Dismas Reiser

tél. 079 664 48 49

pelerinages@sandamiano.site

UN ORGUE À TUYAUX POUR L'ORATOIRE SAINT- JOSEPH À CAROUGE



Le dimanche 19 juillet 2020, l'abbé Davide Pagliarani, supérieur général de la FSSPX, a inauguré l'orgue de l'Oratoire Saint-Joseph.

À l'automne 2018, le prieuré Saint François-de-Sales signe l'achat d'un orgue à tuyaux ; tout ne sera pas neuf : un instrument construit en 1960 par le facteur d'orgue Julius Zwirner est acheté à la paroisse réformée de Sindelfingen près de Stuttgart (Allemagne) ; il sera restauré et complété par le facteur d'orgue Gérard Cattin à Bonnétage (France).

Le lancement de ce projet est né du désir de donner plus de solennité aux offices de notre oratoire. En effet, en liturgie, l'orgue à tuyaux garde une supériorité sur l'orgue électronique. Il offre à Dieu un son vrai, rendu par un tuyau réel. Rien dans l'orgue à tuyaux ne peut être soustrait à sa destination de louer Dieu alors que les mêmes enceintes peuvent tour à tour rendre les sons pieux d'une *Ave Maria* et les rythmes jazzys de la guinguette locale.

L'orgue à tuyaux n'allume pas un signal électrique transformé en son dans une enceinte ; il active des vibrations naturelles qui prennent

corps dans le buffet, se conjuguent entre elles sans s'aplatir pour remplir le volume de l'église. De manière très convenable, c'est donc un son de qualité qui est offert à Dieu par l'orgue à tuyaux.

Une réalisation de qualité

Acheté en Allemagne, l'orgue est de style baroque allemand, c'est-à-dire qu'il est conçu pour jouer du Bach : il est assez riche pour rendre le « plein jeu » d'un beau prélude en sortie de messe, et possède des jeux de pédalier assez forts. L'orgue acheté possède deux claviers et un pédalier. Mais il ne comportait pas assez de jeux de hauteur médiane. La plupart étaient des jeux aigus. Trois jeux ont donc été ajoutés par le facteur d'orgue.

Un buffet a également été réalisé en épicea. Il est conçu dans un style classique sobre en complémentarité harmonieuse avec le style de l'oratoire Saint-Joseph. Il a une hauteur

d'environ 4 mètres, une largeur et une profondeur de 3 mètres. Il reçoit en façade une grande partie de la tuyauterie de la montre 8'. Les trois tourelles sont de forme légèrement galbée afin d'animer le buffet et de recevoir un maximum de tuyaux. Des claires-voies sculptées dans du tilleul et dorées à la feuille viennent couronner le sommet des tuyaux.

L'inauguration du 19 juillet 2020

C'est par l'inauguration de l'orgue que l'Oratoire Saint-Joseph fête ses quarante ans d'existence en 2020. Que de grâces reçues en ce lieu ! Notre nouvel orgue est le cadeau de toute la communauté à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il fera résonner en remerciements ses premiers sons de louange.

Il est 10h00 quand l'abbé Pagliarani, supérieur général de la FSSPX, entre dans l'Oratoire Saint-Joseph. Après la bénédiction proprement dite commence un dialogue paraliturgique entre le célébrant et l'orgue. L'abbé Pagliarani rappelle le caractère sacré de l'orgue, puis récite, tourné



vers la tribune : « *Tu entonneras les louanges du Père* ». Pour ce grand jour, c'est le Révérend Père Theo Flury, organiste titulaire de l'abbaye d'Einsiedeln et professeur d'improvisation à l'Université pontificale de musique sacrée qui improvise les réponses de l'orgue, de quelques minutes à chaque fois.

• Les habitants du Ciel

Pour chanter les louanges de la première personne de la Trinité, le Père Flury manifeste la plénitude de la puissance divine en déroulant avec ordre et paix des gammes sur toutes les hauteurs du clavier. Puis vient le sacrifice de Jésus, évoqué par le *Jesu dulcis memoria* chanté au hautbois. L'invocation du Saint-Esprit au cornet suit les notes du *Veni Creator Spiritus*. Les enfants reconnaissent ensuite facilement l'évocation aérienne des anges.

• Les habitants de la terre

Pendant que chacun écoute de toutes ses oreilles, le doigt sur la formule du livret de bénédiction que le Père commente en musique, le Supérieur général continue le dialogue et rappelle maintenant que l'orgue doit chanter la langue universelle de l'Église. Pour le Père Theo, cette langue est majestueuse, pleine de grandeur et de solennité. Le plein jeu rappelle que la liturgie ne s'arrête pas à l'homme : elle rend un culte au Tout-Puissant.



L'orgue a aussi la vocation de manifester la joie chrétienne en emplissant de ses chants joyeux le sanctuaire. Il doit pleurer avec ceux qui pleurent : c'est ainsi qu'il consolera les affligés. C'est Marie, finalement évoquée par une improvisation sur le *Salve Regina*, qui doit accompagner chaque pas de notre existence. La mélodie simple de l'improvisation, réalisée avec le tremblant, rappelle que la dévotion mariale est un moyen simple et accessible pour sauver nos âmes.

• La Terre célèbre la Trinité

Pour terminer, le célébrant demande à l'orgue de confesser les trois personnes de la Trinité. C'est par une improvisation sur le *Te Deum laudamus* que s'achève donc le dialogue de bénédiction. En célébrant la Trinité sur une mélodie grégorienne, le Père nous rappelle que selon saint Pie X, « *une composition musicale ecclésiastique est d'autant plus sacrée et liturgique que, par l'allure, par l'inspiration et par le goût, elle se rapproche davantage de la mélodie grégorienne* »¹

(1) Motu Proprio *Tra le sollicitudini*, 22/11/1903.

Pour confesser la Trinité, la trompette du pédalier s'unit aux trompettes célestes. Finalement, rien ne semble manquer à notre orgue pour chanter la terre, le Ciel, la joie et les larmes. Pour peu qu'il reste dans l'esprit grégorien, l'orgue est assuré de conserver toujours les fidèles dans la paix que nous a laissée le Christ.

• Messe et concert inaugural

La messe qui suit, précédée d'une magnifique entrée à l'orgue, est une messe d'action de grâces pour les 40 ans de l'Oratoire. Le Supérieur général, dans sa prédication, rappelle le devoir de reconnaissance que chacun doit rendre pour toutes les faveurs célestes accordées. Résumées tout-à-l'heure dans le dialogue inaugural de l'orgue, ces grâces ont été données à travers l'œuvre de Monseigneur Marcel Lefebvre.

En fin d'après-midi, M. Lionel Desmeules, organiste et chef de chœur professionnel, nous propose un voyage musical dans l'Europe pré-baroque : Espagne, Italie, France et Allemagne. A Genève où plusieurs nationalités se mêlent parmi nos paroissiens, l'orgue parle donc toutes ces langues ! Mieux, il parle la langue universelle de l'Eglise, qui est compréhensible par tous. Pouvoir continuer à chanter la louange universelle de l'Eglise, c'est la grâce que chacun demande en ce jour anniversaire.

ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD



VIE DE LA TRADITION

JOURNAL DE ROUTE DU DISTRICT DE SUISSE

1^{er} août 2020

La chronique commence avec un peu d'avance... mais c'est pour vous narrer un moment important pour notre district, qui plus est le jour de la fête nationale : le pèlerinage de Bourguillon. En raison des restrictions en vigueur, l'organisation d'un tel évènement est toujours un peu l'inconnue, mais Notre-Dame de Bourguillon, qui avait protégé les lépreux jadis, ne pouvait pas manquer de nous protéger d'autres virus et surtout de nous guérir de nos maladies spirituelles.

La messe est célébrée par un nouveau prêtre, l'abbé Michel Rion, prêt

à partir pour le lointain Canada. De son côté, l'abbé Schreiber nous livre son testament spirituel de supérieur de district dans sa belle homélie sur la vocation et la prière.

15 août 2020

C'est le jour officiel dans la Fraternité du changement de poste. Et c'est avec une grande joie qu'il m'incombe de débiter à Enney ce mandat de supérieur de district. L'abbé Lukas Weber, après être resté prieur sans prieuré une année com-





plète, retrouve enfin un poste avec un vrai territoire !

Mais c'est en terrain connu qu'arrive notre cher abbé, lui qui avait acheté à l'époque la colonie « Plein soleil » devenue depuis maison « Dominus Dei ». Entre-temps, les enfants qu'il a baptisés ont eu à leur tour des enfants qu'il retrouve pour les cours de catéchisme. Oh oui, le temps passe vite !

16 août 2020

Accueil de l'abbé Gregor Imholz à Granges-Paccot. La paroisse s'est à peine remise du départ de son vénéré desservant, l'abbé Heinz Mörgeli, après 18

ans de bons et loyaux services, qu'il faut déjà accueillir le nouveau desservant. Mais le sourire accueillant et le regard paternel de notre cher abbé a



vite dissipé les inquiétudes des plus méfiants !

17 août 2020

Au prieuré de Rickenbach, ce sont les adieux à notre cher abbé Schreiber. La communauté n'a pu manquer de lui faire un présent avec un brin de malice. Après un déballage long et fastidieux, le cadeau est un peu surprenant : un caillou ! Pas n'importe quel caillou bien sûr, c'est un caillou du Ranft, mais ce n'était en fait que le socle d'une belle statue en bois de saint Nicolas de Flüe.

En tout cas, bon courage au nouveau directeur de Zaizkofen et on espère qu'il n'oubliera pas la Suisse dans les profondeurs de la Bavière : saint Nicolas y veillera !

22-23 août 2020

Notre triste Covid-19 avait bien mis quelques grains de sable dans les rouages, mais c'est une édition





priante et fervente que cette édition 2020 du Flüeli. Il est toujours impressionnant de voir des gens de tout âge passer la nuit à prier pour notre pays et c'est inutile de dire combien cela est nécessaire !

C'est une joie aussi de voir que les fidèles ont compris que l'essentiel se trouve là, dans la messe et la prière ; en tout cas, ce n'est ni la peur ni les thèses les plus contradictoires qui doivent nous arrêter ou nous détourner de l'essentiel.

25-27 août 2020

Premier voyage dans nos trois prieurés du Valais. C'est édifiant et admirable de voir le dévouement de nos prêtres ; sans parler de l'humilité de ces prêtres d'expérience devant leur jeune nouveau supérieur.

Les fidèles se demandent parfois quelle logique suit les itinéraires des prêtres le dimanche. En effet, voilà

désormais Salvan qui dessert Brigue et Sierre qui donne un coup de main à Monthey. Même si nous y sommes attentifs, ce ne sont fort heureusement pas les motifs économiques qui nous guident, mais c'est un ensemble de facteurs plus ou moins complexes. Au final, c'est le salut des âmes qui nous importe et qui guide nos décisions, même si la logique humaine s'y perd un peu...

30 août 2020

Grande fête paroissiale à Monthey et c'est une invitation du prier, l'abbé André Maret, qu'on ne peut refuser ! Quelle joie de se trouver au milieu de toute cette jeunesse et quelle belle tradition du prier de féliciter par un petit présent les mamans qui ont eu un enfant dans l'année. Après cela, dire que le soleil n'était pas présent reste un détail presque passé inaperçu.

T.F.



QUÊTE POUR LES MISSIONS

Le dimanche des missions, le 18 octobre 2020, dans toutes nos églises et chapelles se fera une collecte pour les missions de la Fraternité. Le district de Suisse aimerait pour cette occasion vous présenter le projet de chapelle à Passos au Brésil.

A l'échelle du Brésil, avec 115'000 habitants, la ville de Passos est petite. Elle se situe au sud-est de l'état de Minas Gerais, état un peu plus grand que la France.

Pour répondre à la demande de plusieurs familles, les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X commencent à visiter Passos en 2003. Les messes sont célébrées dans une maison particulière jusqu'à l'acquisition d'un terrain il y a quelques années. Puis les fondations sont construites en même temps que le salon paroissial au sous-sol.

Le 10 mars 2019, le supérieur de la Maison Autonome du Brésil, l'abbé Juan Maria de Montagut, bénit la première pierre

de la chapelle. La première messe sur le site a lieu le 10 mai 2019 dans la salle paroissiale aménagée. Pour l'instant, tout l'apostolat se déroule à cet endroit en attendant que soient réunies les finances nécessaires pour construire la chapelle. Elle sera édifiée dans le style baroque de la région : le « barroco mineiro ».

La chapelle du Sacré-Cœur de Passos est desservie une fois par mois depuis le prieuré de São Paulo, à



400 km de là. Parmi les fidèles, une vingtaine vient d'une ville voisine (200 km) : Varginha.

Le dimanche, après trois heures de route, ils arrivent à la chapelle vers 8h00. Cela leur donne le temps de se confesser avant la messe célébrée à 11h00.

Il faut signaler une vocation notable dans cette communauté de Passos : sœur Marie-Helena, des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X. Après avoir été supérieure en France des communautés de l'école Saint Michel de Châteauroux et de celle du prieuré de Marseille, elle vient d'être nommée supérieure du noviciat des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X en Argentine.

COMMENT PARTICIPER À CETTE
QUÊTE DES MISSIONS ?

- De façon la plus simple, par la quête durant la messe du dimanche **18 octobre 2020**, dans toutes les églises et les chapelles de la Fraternité Saint-Pie X en Suisse.
- Mais vous pouvez aussi verser directement votre don sur le compte du district de Suisse : compte : Postfinance, 3030 Bern ; CCP 17-5510-1 / titulaire : Distrikt Schweiz der Priesterbruderschaft St. Pius X., Wil SG / IBAN: CH60 0900 0000 1700 5510 1 / BIC: POFICHBEXXX / Mention : Quête des missions

São Paulo, le 7 septembre 2020

Cher confrère,

Ici, il n'y a plus de confinement. Nous avons seulement des restrictions quant au nombre de personnes à accepter.

Le Brésil avait demandé l'aide des Suisses en octobre 2018 pour la construction du prieuré siège de la maison autonome du Brésil¹. Ce nouveau prieuré est presque terminé. Nous sommes en train de poser les fenêtres et le carrelage.

Le supérieur, l'abbé Juan-Maria de Montagut Puertollano, pense déménager en octobre. L'inauguration de la maison est prévue pour le mercredi 18 novembre 2020 par l'abbé Davide Pagliarani.

Merci pour votre dévouement.

Padre Francisco Mouroux

(1) Cf. Le Rocher no 115. Le Brésil est depuis Pâques 2018 détaché du district d'Amérique du Sud et forme une maison autonome.

MGR MARCEL LEFEBVRE ET LA CONSÉCRATION MONTFORTAINE



Monseigneur Marcel Lefebvre, fondateur de la Fraternité des apôtres de Jésus et Marie ou, selon le titre commun, de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, a-t-il fait la Consécration de soi-même à Jésus, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie du Père de Montfort ?

Dans son *Itinéraire spirituel*, Monseigneur Marcel Lefebvre, en s'adressant à ses prêtres et séminaristes, invoque Marie, Mère de Dieu, en ces termes : « O Vierge immaculée, qui avez mérité d'être la Mère du Prêtre éternel, **formez** en nous le prêtre de Jésus-Christ. »¹

Sous le patronage de la Vierge

Mgr Lefebvre donne l'explication de cette prière dans sa dédicace intitulée *Sous le patronage de la Vierge Marie*² : « Désireux, écrit-il, de mettre l'aspirant à la sainteté, et spécialement à la sainteté sacerdotale, dans les meilleures conditions pour y parvenir, avant même d'en considérer les éléments et les étapes essentiels, **il me paraît indispensable d'évoquer l'action particulière de la Vierge**

Marie dans cette acquisition, et ce, par la volonté divine. »

L'évêque développe sa pensée : « Si le Verbe incarné, qui n'avait nullement besoin d'une mère pour venir parmi nous accomplir sa tâche de Rédempteur, a voulu que sa personne divine reçoive son corps et son âme dans le sein de Marie et que pendant trente années sur trente-trois, il demeure soumis à sa Mère et soit en quelque sorte **formé** par Marie, comment pourrions-nous nous imaginer que nous, pauvres créatures pécheresses, nous n'ayons pas besoin de l'**aide efficace de Marie pour former en nous le chrétien et le prêtre** ? Nous aurons l'occasion de parler plus complètement de cette **influence nécessaire de Marie pour la sanctification de nos âmes**, mais il me semblait nécessaire d'évoquer cette **condition sine-qua-non** de notre sanctification. » Dans le chapitre sur *La Vierge Marie*, le fondateur de la

(1) *Itinéraire spirituel* à la suite de saint Thomas d'Aquin, Séminaire int. Saint-Pie X, Ecône, 1990. Préface, p. 4.

(2) *Loc. cit.*, p. 11.

Fraternité Saint-Pie X s'exclame : « *Daigne la Vierge former en nous des prêtres à l'image de son divin Fils !* »³

A la lumière de la tradition montfortaine

Mgr Lefebvre utilise, à plusieurs reprises, le verbe “**former**” pour parler de l'action de la Vierge Marie dans la sanctification des âmes chrétiennes ou sacerdotales. Or, ce verbe est un des mots-clés de la théologie mariale de saint Louis-Marie Grignion de Montfort.

En effet, dans son *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge*, il écrit : « *Saint Augustin appelle la sainte Vierge “Forma Dei”, le moule de Dieu*⁴ : le moule propre à former et mouler des dieux. Celui qui est jeté dans ce moule divin est bientôt formé et moulé en Jésus-Christ, et Jésus-Christ en lui : à peu de frais et en peu de temps, il deviendra dieu, puisqu'il est jeté dans le même moule qui a **formé** Dieu. »⁵

Le Père Grignion reprend aussi cette idée dans *Le Secret de Marie* : « *Marie est appelée par saint Augustin*

(3) *Loc. cit.*, chapitre IX, p. 74.

(4) « *Vous êtes digne d'être appelée le moule de Dieu.* » Saint Augustin (*inter opera, serm. 208 in fest. Assumpt. B. M.*, no 5, Patrologie Latine, 39, 2131.

(5) *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge*, no 219.



tin, et est, en effet, le monde vivant de Dieu, forma Dei, c'est-à-dire que c'est en elle seule que Dieu [fait] homme a été formé au naturel, sans qu'il lui manque aucun trait de la Divinité, et c'est aussi en elle, seule que l'homme peut être formé en Dieu au naturel, autant que la nature humaine en est capable,

*par la grâce de Jésus-Christ. Marie est le grand moule de Dieu, fait par le Saint-Esprit pour former au naturel un Homme Dieu*⁶, *par l'union hypostatique et pour former un homme Dieu*⁷ *par la grâce. Il ne manque à ce moule aucun trait de la divinité ; quiconque y est jeté et se laisse manier aussi, y reçoit tous les traits de Jésus-Christ, vrai Dieu, d'une manière douce et proportionnée à la faiblesse humaine, sans beaucoup d'agonie et de travaux ; d'une manière sûre, sans crainte d'illusion.* »⁸

C'est bien cette idée que reprend Mgr Lefebvre. (...) Faut-il rappeler que c'est par la *Consécration de soi-même à Jésus, la Sagesse incarnée, par les mains de Marie*⁹ que l'âme se jette dans le moule divin, et que c'est par le perpétuel recours à Marie en

(6) C'est-à-dire Jésus-Christ.

(7) C'est-à-dire un enfant de Dieu.

(8) *Le Secret de Marie*, no 16-17.

(9) *Amour de la Sagesse éternelle*, no 223-227.

toutes choses¹⁰ que l'âme s'y laisse former ?

Mgr Lefebvre a-t-il fait la Consécration du Père de Montfort ?

A la question posée, Mgr Bernard Tissier de Mallerais, premier biographe de Marcel Lefebvre, répondait dans une lettre du 22 mai 2003 : « Hélas, j'ignore vraiment si Monseigneur Lefebvre a fait une consécration de lui-même selon saint Louis-Marie Grignion de Montfort ; c'est pourquoi je n'en ai rien écrit¹¹. Personnellement, je crois, je pense que Monseigneur a fait cette consécration à Jésus, Sagesse Eternelle, par les mains de Marie. Il y a pour indices les nombreuses citations de saint Louis-Marie dans les conférences de Monseigneur... »¹² C'est donc que le biographe n'a rien retrouvé dans les archives et les effets du fondateur de la Fraternité Saint-Pie X qui puisse servir de preuve¹³.

Voici un des indices les plus significatifs dont parle Mgr Tissier de Mallerais. Au cours d'une retraite sacerdotale à Ecône, après avoir exposé en substance la doctrine du Père Grignion, Monseigneur Lefebvre exhorte explicitement ses

(10) *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge*, nos 107, 257-265.

(11) C'est-à-dire dans la biographie *Marcel Lefebvre*, Clovis, 2002.

(12) Lettre à l'abbé Guy Castelain.

(13) Par exemple une image portant la date de sa consécration.

prêtres à faire la consécration mariale montfortaine : « Il a composé lui-même¹⁴ – dit-il – une consécration à la sainte Vierge et je ne puis pas ne pas vous conseiller de la faire selon sa méthode. »¹⁵

La Providence divine n'a-t-elle pas confirmé Elle-même la conviction du fils dans l'épiscopat de l'archevêque en rappelant à Dieu l'évêque « sauveur du sacerdoce et de la sainte Messe » un 25 mars¹⁶, fête de l'Annonciation et de l'Incarnation « qui est le mystère propre de cette dévotion »¹⁷ ?

La lettre écrite par Mgr Tissier de Mallerais, en la fête de sainte Rita, patronne des causes désespérées, semblait indiquer qu'il n'y aurait pas de solution au problème posé, mais elle laissait aussi entrevoir qu'une résolution inespérée était possible...

En 1966, le Père Marcel Gendrot, montfortain et Assistant du Supérieur général de la Compagnie

(14) C'est-à-dire saint Louis-Marie Grignion de Montfort.

(15) Retraite sacerdotale, Ecône, 10 septembre 1982, 12^e conférence. Cité dans *La Vie spirituelle*, par Mgr Lefebvre, Clovis, 2014, p. 425.

(16) Le 25 mars 2016, vingt-cinquième anniversaire du décès de Monseigneur Lefebvre (25 mars 1991), coïncidait avec le Vendredi Saint.

(17) Le saint Esclavage. *Traité de la vraie dévotion à la sainte Vierge*, no 243.

de Marie (Pères Montfortains)¹⁸, offre personnellement les Œuvres complètes de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, qui viennent d'être publiées aux éditions du Seuil, à Mgr Lefebvre, lequel est à l'époque Supérieur général des Spiritains¹⁹. Ils ont ensemble une conversation. Le montfortain lui dit : « *Monseigneur, je suis content de vous offrir les Œuvres complètes de saint Louis-Marie Grignon de Montfort...* ». Mgr Lefebvre lui répond qu'il lui en est très reconnaissant, qu'il a fait sa consécration au Séminaire français de Rome et qu'il y avait au Séminaire français une ambiance très mariale²⁰.

Le Père Gendrot raconte de nouveau cette rencontre dans une lettre : « *Pour ce qui est de ma rencontre avec Mgr Lefebvre en 1966,*

(18) Le R. P. Marcel Gendrot (1921-2014), a été Procureur général (représentant de la congrégation auprès du Saint-Père) dès 1958. En 1963, il a été promu au poste d'Assistant du Supérieur général. Le 19 mars 1969, il a été lui-même nommé Supérieur général. Son mandat a été renouvelé pour six années en 1975. L'abbé Castelain a fait sa connaissance en 2002. C'est à l'occasion d'une rencontre à la maison natale de Montfort-sur-Meu, qu'il avait relaté l'épisode de 1966.

(19) Mgr Lefebvre fut Supérieur général des Spiritains de 1962 à 1968.

(20) Témoignage oral du 9 août 2005 à l'abbé Guy Castelain.

je vous en ai dit l'essentiel dans notre récente conversation. J'hésite pour vous donner par écrit des détails plus précis, car il y a bientôt 40 ans que ces événements ont eu lieu et il y a toujours le risque d'oublier ou de modifier le contexte d'une telle rencontre. Je venais de publier avec la collaboration des confrères le volume des Œuvres complètes. Je connaissais déjà Mgr Lefebvre et son titre de Spiritain en faisait un cousin des Montfortains²¹. Quand je lui ai présenté le volume et expliqué ce qu'il contenait, il m'a dit : "Vous savez, au Séminaire français de Rome, nous connaissons bien cette consécration et la plupart de nous la faisons avec joie"... Le climat de cette rencontre très aimable et la manière de s'exprimer, pour moi, ne faisaient pas de doute : Monseigneur faisait partie du groupe dont il parlait. »²²

C'est donc une tradition orale qui a permis d'établir la preuve que Mgr Marcel Lefebvre a bien fait la consécration montfortaine.

ABBÉ GUY CASTELAIN

(Bulletin de la Confrérie Marie Reine des Cœurs – novembre 2006 et mars 2016)

(21) En vertu de l'amitié qui unissait Louis Grignon (1673-1716), fondateur des Montfortains, et Claude Poulart des Places (1679-1709), fondateur des Spiritains, les membres des deux congrégations se sont toujours considérés comme des « cousins spirituels ».

(22) Lettre du 2 décembre 2005 à l'abbé Guy Castelain.

LA MISSION DES FRÈRES DE LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X



Mgr Marcel Lefebvre, ayant constaté l'aide précieuse apportée par les frères aux prêtres dans sa Congrégation des Pères du Saint-Esprit, a souhaité agréger aux prêtres de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X une communauté de frères auxiliaires.

« La Fraternité Saint-Pie X est une société sacerdotale de vie commune sans vœux, à l'exemple des sociétés des Missions Etrangères. »¹ Comme telle, elle est centrée sur le sacerdoce et sa raison d'être qui est le saint sacrifice de la messe. Mgr Lefebvre a souhaité agréger aux prêtres de la Fraternité une communauté de frères auxiliaires.

Des religieux

Les frères de la Fraternité prononcent les vœux de religion qui les unissent étroitement au divin Maître. Se consacrant à Dieu dans la vie religieuse au même titre que les frères capucins, bénédictins ou dominicains, ils ont pour premier but la gloire de Dieu, leur sanctification et le salut des âmes. Le seul mot de « religieux » résume, exprime, révèle la spécificité de leur vocation. Les frères

(1) Statuts de la Fraternité, *De sodalitatii dedicatione*, n° 1.

de la Fraternité sont des religieux. Ils en possèdent les devoirs, mais aussi les privilèges !

Quelle que soit leur activité extérieure, toute leur vie revêt ainsi une dimension surnaturelle enthousiasmante. La vocation de frère se définit par rapport à Dieu et non par rapport à l'homme. Loin d'être avant tout des travailleurs manuels, ils sont, comme les prêtres, des hommes de Dieu.

Insister sur l'aspect religieux des frères n'efface pas le bien qu'ils opèrent dans le domaine manuel et pratique en fonction de leurs talents. Avoir un métier en main avant d'entrer au noviciat est un facteur d'épanouissement dans la vie religieuse ; ceux qui n'en ont pas acquièrent au cours de leur formation des compétences pratiques utiles à leur futur ministère.

Le fait de pouvoir se servir de leurs talents dans le cadre de la vie

religieuse est très enrichissant pour les frères, à condition qu'ils évitent à leur égard un attachement naturel exagéré. Aussi, cherchons-nous dans la mesure du possible à cultiver ou à développer les aptitudes naturelles et professionnelles de nos frères pour leur équilibre et le rayonnement de nos œuvres.



Une spiritualité centrée sur la messe

Comme les prêtres de la Fraternité, les frères font de la messe le soleil de leur journée. Durant leur vie, toutes leurs actions sont offertes à Dieu par Notre-Seigneur, spécialement au saint autel durant le saint sacrifice de la messe. C'est là qu'ils alimentent leur amour envers Notre-Seigneur et qu'ils puisent la force d'accomplir vaillamment leur devoir d'état. Les heures de l'office divin récitées en communauté apparaissent comme la préparation et le prolongement du saint sacrifice de la messe.

Une dévotion à la Vierge Marie, à la sainte Famille, à saint Joseph et à saint Michel

« *La Fraternité est aussi sous l'égide de Marie.* »² C'est pourquoi, les frères ont à cœur de développer leur dévotion envers la sainte Vierge par la réci-

(2) Statuts, *loc. cit.*, n° 4.

tation quotidienne du chapelet, voire du rosaire, et entretiennent un amour particulier pour Notre-Dame de Compassion, « *aimant ainsi se trouver avec elle auprès de l'autel, en expiation de leurs propres fautes et de celles de tous les pécheurs du monde, spécialement les agonisants* »³. Ils nourrissent également une dévotion particulière envers saint Joseph, la sainte Famille et saint Michel archange.

Des auxiliaires des prêtres

Au-delà du fondement de leur vie spirituelle, leur but spécifique est de servir le sacerdoce de Notre Seigneur Jésus-Christ et « de venir en aide aux prêtres dans tous leurs ministères »⁴, qu'il s'agisse de les décharger de tâches matérielles ou de participer plus directement à l'apostolat, dans les lieux de culte, les écoles ou les missions.

Des modèles pour les prêtres

Sous le rapport des vœux, les frères sont pour les prêtres des repères, des références, des modèles. En effet, les prêtres de la Fraternité ne prononcent pas explicitement le vœu de pauvreté ni celui d'obéissance. Ils doivent bien sûr cultiver l'esprit de ces vœux puisque le prêtre est « le religieux de Dieu »⁵, mais leur engagement sous

(3) Statuts, *Règle des frères*, n° 29.

(4) Statuts, *Règle des frères*, n° 6.

(5) Règlement des séminaires de la Fraternité, n° 7.

ce rapport est moins étendu que celui des frères. Les prêtres possèdent des biens matériels (voiture, ordinateur, livres...), et ils peuvent hélas ! s'y attacher. C'est pourquoi, il leur est très profitable d'avoir à leurs côtés des frères qui leur rappellent par leur vie leur idéal sacerdotal.

Les frères par leur exemple aident les prêtres à conserver l'esprit religieux et sont « comme les anges gardiens de nos communautés »⁶.

Mgr Lefebvre ayant été religieux, a fondé une



société de vie commune sans vœux, non pas

pour détourner les prêtres de l'esprit religieux, mais uniquement en raison des difficultés qu'aurait entraînées la mise en application des vœux de pauvreté et d'obéissance. Vu leur genre de ministère, ils auraient passé leur temps à demander des autorisations à leur supérieur pour les besoins de leur apostolat.

(6) Statuts, *Règle des frères*, n° 20.

Un apostolat fécond

Une conséquence de la vie cachée en Dieu des frères de la Fraternité est leur fécondité apostolique. Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'ils peuvent être apôtres autant voire plus que les prêtres, malgré leur vie généralement plus retirée du monde. Leur sublime oblation intérieure les transforme peu à peu en Dieu et attire sur les âmes de nombreuses bénédictions. A ces actes intérieurs s'ajoute pour certains un apostolat plus direct. En effet, si certains frères sont surtout sollicités pour décharger les prêtres de différentes tâches matérielles (économat, jardinage, cuisine, entretien des bâtiments, secrétariat), d'autres enseignent le catéchisme, dirigent la chorale, tiennent des patronages, visitent des malades, ou se dévouent au service des enfants dans nos écoles, ce qui est aujourd'hui le cas de la moitié des frères dans le district de France⁷.

(7) En Suisse, il y a un frère à la maison du district, frère Franz Pfluger ; un frère à la maison de retraite d'Enney, frère Antoine-Marie Caris ; un frère dans les prieurés de Sierre, Vouvry et Wil, frère Michel Wanner, frère Maurice Fuso et frère Johannes Amberger ; deux frères à l'école de Wangs, frère Laurent Albinger et frère Séverin Sigg. A ceux-ci s'ajoutent les frères de la Maison généralice et du Séminaire d'Ecône...

Le rôle clé des frères dans les écoles

C'est une grâce immense pour la Fraternité d'avoir des frères dans les écoles. Ils y remplissent un rôle clé. Présents 24 heures sur 24 auprès des élèves, ils les édifient par leur exemple et sont d'excellents intermédiaires entre les enfants et les prêtres. Plus ils sont nombreux, plus leur travail auprès des enfants est profond.

Des jeunes gens équilibrés qui n'ont ni les dons pour le sacerdoce ni ceux exigés pour une vocation manuelle, ont tendance à exclure a priori la possibilité d'une vocation religieuse, alors qu'ils auraient leur place dans nos écoles. Puissent les frères des écoles être les pionniers de frères éducateurs ! Notre jeunesse a tant à recevoir de la part de bons et saints frères ! En tant que religieux, ils remplissent un rôle primordial.

Le discernement de la vocation

Une difficulté à surmonter pour susciter des vocations de frères est le manque d'élan de beaucoup de jeunes gens. Plusieurs ont les qualités requises, mais n'osent pas frapper à la porte du séminaire où se trouve le noviciat⁸. Soit ils se sentent in-

(8) Le noviciat des frères de langue française se trouve au séminaire de Fla-



dignes de la vocation, soit ils se demandent s'ils arriveront à persévérer toute leur vie dans une telle voie. Cette disposition de défiance de soi est bonne, mais à condition d'y joindre une grande confiance en Dieu. Le bon Dieu est fidèle. Il ne nous abandonnera jamais le premier.

Une autre difficulté touche d'autres jeunes gens. Ils veulent à tout prix devenir prêtres alors qu'il leur manque certaines qualités pour y parvenir, et ont en revanche des talents qui leur permettraient d'être d'excellents frères. Puissent-ils avoir assez d'humilité et de simplicité pour renoncer à une vocation qui n'est pas faite pour eux et pour accepter celle où ils pourront rendre gloire à Dieu, se sauver et assurer le salut de beaucoup d'âmes ! Qu'ils comprennent que la vocation de frère n'est pas une vocation au rabais, tant s'en faut ! Elle n'est pas inférieure à la vocation sacerdotale, mais d'une autre nature.

Que faut-il donc pour devenir frère dans la Fraternité ? La vocation s'identifie avec le don de soi. Est appelé celui qui a le désir profond de servir Dieu et qui a la docilité pour se laisser former. A cela s'ajoutent un minimum de dons naturels et une vigny, en France ; celui pour les frères de langue allemande au séminaire de Zaitzkofen en Allemagne.

santé suffisante. Pour y voir plus clair, le meilleur moyen est de s'ouvrir à un prêtre et de faire un petit séjour au séminaire. Un passage au séminaire est souvent déterminant pour dissiper certaines illusions ou au contraire pour confirmer une vocation.

Une formation en trois ans

L'année de postulat, qui se termine par la prise d'habit, et l'année de noviciat, qui se clôt par les premiers vœux, sont là pour aider le frère à développer les vertus religieuses.

Une troisième année au séminaire permet au jeune profès de perfectionner ses talents et de mettre en pratique ses vœux dans un cadre privilégié.

Durant ces trois années, le frère partage sa journée entre la prière, les cours, les activités manuelles, et les moments de détente.

On ne demande pas une sainteté parfaite dès l'entrée au noviciat, mais un désir réel de tendre à la perfection. La formation dispensée dans le cadre du noviciat aide le frère à se bonifier. Il s'agit pour lui d'acquérir de bonnes bases spirituelles, mais aussi dans la mesure du possible de développer un savoir-faire dans diverses disciplines.

Il est formé par un maître des novices secondé par d'autres frères. L'exemple de bons frères favorise grandement les premiers pas du néophyte dans la vie religieuse.

A l'issue de sa formation, le jeune profès est envoyé en prieuré, en école, en France ou à l'étranger, selon ses compétences et les besoins du ministère.

ABBÉ PATRICK TROADEC

SPIRITUALITÉ

LES SŒURS DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X



Les statuts rédigés par Mgr Marcel Lefebvre pour la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X faisaient mention d'une future "société sœur"...

Mgr Marcel Lefebvre souhaitait que des religieuses aident et soutiennent par leurs prières et par leurs

œuvres l'apostolat de ses prêtres. Il fit appel à sa propre sœur Bernadette Lefebvre, en religion Mère Marie-Ga-

briel (1907-1987), religieuse missionnaire des Sœurs du Saint-Esprit, pour le seconder dans l'accomplissement de cette œuvre.

Avec l'autorisation de ses supérieures, Mère Marie Gabriel Lefebvre se mit généreusement au service de la Fraternité et commença, en 1973 la formation de jeunes aspirantes à la vie religieuse, tandis que Monseigneur rédigeait les constitutions de la nouvelle congrégation¹.

Placées sous le patronage de saint Pie X, Mgr Lefebvre leur a donné un autre beau titre : Sœurs de Notre-Dame de Compassion. C'est Elle qu'il leur propose pour modèle. A l'exemple de Notre-Dame aux côtés de son divin Fils, le Souverain Prêtre, les Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X font de leur vie une prière continuelle faite de compassion, de réparation aimante, s'offrant pour la sanctification des prêtres et la fécondité de leur apostolat.

Les Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X allient la vie active à la vie contemplative. Par les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, les religieuses offrent à Dieu toute leur personne, pour Sa plus grande Gloire et l'extension de Son Règne dans les âmes. « Rien ne sera petit ni insigni-

(1) Le 22 septembre 1974 eut lieu la première prise d'habit, marquant le jour de la naissance de la congrégation des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X.

*fiant dans leur vie, tout sera grâce et les sanctifiera. »*²

Leur vie de prière s'alimente quotidiennement par la messe, l'oraison, la récitation d'une partie de l'office divin, le chapelet et par une heure d'adoration réparatrice consacrée à la prière pour l'Eglise, le pape, les évêques, les prêtres et les âmes consacrées.

A l'imitation de Notre-Dame et des saintes femmes suivant Notre-Seigneur et les Apôtres, les Sœurs déchargent les prêtres des soucis matériels, les rendant plus disponibles pour accomplir leur ministère.

Un apostolat varié

Elles s'occupent aussi d'un apostolat varié et de tout ce qui se rapporte au saint sacrifice de la Messe : chant grégorien, soin de la sacristie, confection des ornements et du linge d'autel. Présentes dans plusieurs prieurés, séminaires ou maisons de retraites, les Sœurs allient aux fonctions matérielles le soutien de leurs prières.

Elles complètent aussi l'apostolat des prêtres dans les paroisses³ et les missions par :

- l'enseignement du catéchisme,
- la préparation aux sacrements,
- l'enseignement dans des écoles primaires,

(2) Constitutions.

(3) En Suisse, elles sont présentes à Genève, Oberriet et Wil.

- la formation aux vertus chrétiennes par le moyen de camps d'été, comme ceux de la Croisade eucharistique,
- les visites de malades et de personnes âgées...

Les Sœurs se dévouent également dans des missions, comme au Gabon et en République Dominicaine.

Elles s'occupent particulièrement de la jeunesse par le biais des écoles, des associations mariales, des camps d'été, des récollections et activités diverses (patronages, chorale...).

Toutes ces tâches, qu'elles soient humbles et effacées ou plus directement apostoliques, les religieuses s'efforcent de les accomplir avec le même amour, le même esprit de sacrifice. Vivant elles-mêmes de Dieu, unies intimement à Lui, les Sœurs ont à cœur de Le donner, de Le faire connaître et aimer de toutes les âmes.

Liées spirituellement à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, mais juridiquement indépendantes, les Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X ont leur propre Supérieure générale. Leur maison mère se trouve à l'abbaye Saint-Michel-en-Brenne (France) où est inhumée Mère Marie-Gabriel et où résident le Conseil de la congrégation et une vingtaine de professes.

Toute aspirante, âgée de 18 à 30 ans, guidée par une intention droite, possédant un esprit sain et une santé



suffisante, peut être admise dans la Congrégation. Le postulat dure six mois. Il se clôture par la prise d'habit qui marque le début des deux années de noviciat. A l'issue de ce temps de probation et de formation doctrinale et religieuse, la novice est admise à prononcer ses premiers vœux.

La Congrégation compte aujourd'hui près de deux cents religieuses réparties en vingt-huit maisons, dont quatre noviciats : Ruffec (France)⁴, Göffingen (Allemagne), Browerville (Etats-Unis) et Pilar (Argentine). ✍

(4) Le noviciat ouvert initialement à Albano (Italie) s'est établi en 1977 à Saint-Michel-en-Brenne (France) et par la suite à Ruffec-le-Château.



LES OBLATES DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

Fondées en 1973, les Oblates de la Fraternité Saint-Pie X sont une des familles voulues par Mgr Lefebvre, à côté des prêtres, des frères, des sœurs et des membres du Tiers-Ordre.

À l'origine, la famille des Oblates accueillait les religieuses ayant quitté leur Congrégation gagnée par le modernisme. Ensuite, elles ont été rejointes par des personnes d'âge mûr, désireuses de quitter le monde et de se dévouer au service de la Fraternité. Enfin, des personnes plus jeunes se sont présentées, appelées à la vocation spécifique d'Oblate. C'est pour répondre à ce besoin qu'a été fondé le premier noviciat des Oblates.

Leur mission et leur spiritualité

Les Sœurs de la Fraternité sont une Congrégation de vœux simples, canoniquement indépendante de la Fraternité, mais de la même famille¹.

Les Oblates de la Fraternité Saint-Pie X dépendent directement du Supérieur général de la Fraternité, et de son délégué (actuellement l'abbé Christian Bouchacourt, second assistant du Supérieur général). Dans les

(1) Cf. article précédent.

maisons où elles sont envoyées, le prieur est leur supérieur direct.

Les Oblates forment donc *une société de vie commune sans vœux*, à l'instar des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X, et elles prononcent un engagement comme eux. Même si elles n'émettent pas des vœux, mais seulement des promesses, les Oblates s'engagent à pratiquer les vertus de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Se dévouer aux œuvres de la Fraternité, aider les prêtres dans les prieurés, les écoles ou les séminaires². Leurs occupations peuvent ainsi être très variées : cuisine, ménage, lessive, sacristie, secrétariat, enseignement, catéchisme. Les Oblates doivent faire preuve de générosité pour remplir la tâche qui leur est confiée. Le terme "Oblate" signifiant "offerte", c'est ain-

(2) En Suisse, les Oblates sont présentes à Menzingen, Ecône, Salvan, Rickenbach, Enney et Wil.

si seulement qu'elles seront vraiment heureuses et exerceront un apostolat réel, quoique caché ou discret.

Leur spiritualité est celle de la Fraternité, centrée sur le saint sacrifice de la Messe. Elles ont pour patronne Notre-Dame des Sept Douleurs, célébrée le 15 septembre : c'est le jour où elles prononcent ou renouvellent leur acte d'oblation. Leur vocation propre est de prier et d'offrir leur vie « *pour la sanctification des prêtres et des futurs prêtres* », et aussi de réparer pour « *tous les sacrilèges et abandons, spécialement des âmes consacrées à Dieu.* »³

Les Oblates se trouvent réparties un peu partout dans le monde. Au 1^{er} juillet 2020, il y a 76 Oblates, provenant de 18 pays différents. Il y a deux maisons de formation : le noviciat de Salvan⁴ et le noviciat de Davao (Philippines)⁵.

Comme dans toute vie religieuse, l'élément principal pour devenir Oblate est l'appel de Dieu. Aucune étude spéciale n'est exigée, aucune limite d'âge n'est fixée ; certains problèmes de santé ne sont pas non plus un obstacle, mais il faut cependant être capable de s'adapter à la vie commune et de travailler dans la

(3) Acte d'oblation.

(4) Le noviciat Sainte-Thérèse s'est ouvert à Menzingen, avant d'être transféré à Salvan en 1999.


(5) Depuis 2018, placé sous la protection de Notre-Dame des Douleurs.

mesure de ses forces. Les conditions d'admission sont simples, mais indispensables :

- mener une vie chrétienne bien solide depuis plusieurs années,
- être capable de vivre en communauté, de s'adapter aux différentes mentalités,
- être équilibrée et avoir un bon jugement, du sens pratique et de la maturité,
- faire preuve de générosité, de souplesse et de persévérance dans les difficultés et les situations qui peuvent parfois contrarier ses désirs propres ou ses préférences personnelles.

Comment se déroule la formation

La candidate effectue un postulat d'une durée d'un an. Elle prend ensuite l'habit des Oblates et reçoit son nom de religion ; elle devient novice pour une durée d'un ou deux ans. Les années du noviciat sont un temps privilégié de formation spirituelle et pratique, qui permet d'acquérir les vertus nécessaires pour persévérer dans la vie religieuse et l'apostolat.

Le noviciat s'achève par l'admission à la première oblation. La sœur Oblate la renouvellera chaque année pendant six ans, le 15 septembre, au cours de la sainte Messe. Ensuite elle s'engagera pour une période de trois ans, et enfin, après un total de neuf années, elle pourra faire son oblation perpétuelle. 



NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

JOURNAL DE PRISON

Au cours de 400 jours de détention, le cardinal George Pell a noirci un millier de pages de réflexions sur sa vie en prison, l'Église catholique, son travail au Vatican, la politique, la société ou encore le sport.

« J'ai déjà lu la première moitié du journal et c'est extraordinaire. Ce sera certainement un classique spirituel. Comme l'ensemble du journal compte environ 1'000 pages, nous le publierons en trois ou quatre volumes », a annoncé le directeur d'Ignatius Press, le Père Joseph Fessio. La maison d'édition conservatrice américaine lance par ailleurs un appel aux dons pour le paiement des frais d'avocat et de justice du cardinal.

Le cardinal Pell, âgé de 79 ans, a été libéré de prison en avril 2020 après son acquittement au bout de 400 jours de détention. Dans le jugement d'appel, la Haute cour australienne a fait valoir le principe bénéfique du doute, estimant qu'il n'y avait pas



suffisamment de preuves d'abus sexuel sur des garçons par le cardinal Pell¹.

Le cardinal australien avait été auparavant condamné à six ans de prison. *« Ce n'est pas seulement la victoire d'un homme ni celle de l'Église en Australie,*

écrit le Père Fessio. Elle a montré au monde entier jusqu'où vont les ennemis de l'Église et combien ils sont mensongers pour la discréditer ».

Le cardinal Pell avait toujours affirmé son innocence.

(Cath-Info – 21/06/2020)

(1) La Haute Cour a estimé, à l'unanimité, que la juridiction inférieure avait *« omis de considérer s'il restait une possibilité raisonnable que l'infraction n'ait pas été commise, de sorte qu'il aurait dû y avoir un doute raisonnable quant à la culpabilité du prévenu ».* Le cardinal George Pell a déclaré après son acquittement, que cette décision avait réparé *« une grave injustice ».* S'adressant à son accusateur, le cardinal Pell a ajouté qu'il n'avait *« aucune rancœur »* envers lui.

(fsspx.news – 07/04/2020)

POLOGNE ENCORE CONSERVATRICE

En Pologne, les élections présidentielles ont donné une courte victoire au président sortant, Andrzej Duda, du parti conservateur Droit et Justice (PiS). Il a obtenu 51,21% des voix, contre 48,79% à son adversaire libéral et pro-européen.

Chez nous, beaucoup d'esprits conservateurs se réjouissent de ce succès, qui évoque tout à la fois la persistance des valeurs traditionnelles, le refus des ingérences extérieures, la résistance aux "évolutions" de mœurs qui se sont imposées en Europe occidentale, ou encore la résistance à l'immigration.

Il faut néanmoins observer les choses telles qu'elles sont, et non comme on voudrait qu'elles soient. D'abord, le parti PiS n'échappe pas aux dérives propres à la démocratie électorale, où la volonté de gagner fait souvent oublier l'intérêt supérieur de l'unité du pays. Par ailleurs, les conservateurs polonais sont animés d'un ressentiment obsessionnel à l'égard de la période communiste, qui les a conduits à mener, sur le plan interne, des chasses aux sorcières aussi querelleuses qu'inutiles ; en politique internationale, ils adoptent une position violemment anti-russe, alignée sur les États-Unis.



Surtout, le résultat modeste du camp conservateur trahit aussi son affaiblissement. Si la Pologne apparaît encore comme un bastion de la "vieille Europe", on aurait tort de sous-estimer la rapidité avec laquelle la société s'y transforme, sous l'effet de courants extérieurs et intérieurs. Cette transformation a commencé beaucoup plus tard que chez nous, mais elle a commencé, au point que la société polonaise apparaît aujourd'hui fortement divisée. La récente élection présidentielle atteste de cette division ; elle n'est qu'un épisode d'une longue histoire qui ressemble à un roman de Jean Raspail.

P.-G. B. (La Nation – 17/07/2020)

DR JEAN-PIERRE DICKÈS, R.I.P.

Les obsèques du docteur Jean-Pierre Dickès [rappelé à Dieu le vendredi 28 août 2020 au petit matin] ont eu lieu le lundi 31 août 2020 en l'église Saint-Louis à Boulogne-sur-Mer. Nombreux furent ceux qui vinrent prier pour lui et sa famille, ainsi que pour présenter un dernier adieu à ce médecin catholique dont le dévouement sur de nombreux fronts restera dans les mémoires.

La messe solennelle fut célébrée par l'abbé Loïc Duverger, Assistant du District de France, qui souligna dans



son homélie la charité de celui qui « a combattu le bon combat, achevé sa course, gardé la foi ».

En effet, né en 1942 à Boulogne-sur-Mer, le docteur Dickès a mené une vie bien remplie.

Médecin, il fut cofondateur en 1981 de la clinique de la Côte-d'Opale où il exerça et fut expert près la cour d'Appel de Douai. Président durant plus de 20 ans de l'*Association catholique des infirmières et des médecins (ACIM)* il dirigea la revue *Les Cahiers de Saint-Raphaël*. Après sa retraite, il créa en 2007 la Mission *Rosa Mystica* qui apporte depuis secours médical et spirituel aux Philippines (construction d'une église et d'un dispensaire, entre 3000 et 6000 malades pris en charge chaque année).

Ecrivain, il décrivit dans *La Blessure*² la dégringolade fulgurante dans

(2) Son livre nous dévoile son état d'âme à 20 ans, cette soif du sacerdoce, mais du sacerdoce traditionnel évidemment. A sa grande surprise, il vécut la révolution, version rapide, lors de sa première année de séminaire, et cela mit

les années 60 du séminaire d'Issy-les-Moulineaux, qu'il vécut intimement. Attaché à son Boulonnais natal, il écrivit des ouvrages d'histoire (dont l'un est consacré à Sainte Ide de Boulogne) et de linguistique, il fut président de la Société Académique du Boulonnais. Sa plume n'eut de cesse de combattre les transgressions de la bioéthique et collabora par des chroniques à la revue *Fideliter* ainsi qu'à de nombreuses autres publications. Sa voix était bien connue sur les ondes de *Radio Courtoisie*.

Militant de la Tradition catholique, il fut fidèle de la Fraternité Saint-Pie X depuis 1972. Il est à l'origine en 1989 de la fondation de l'église Saint-Louis à Boulogne-sur-Mer et soutint les fidèles d'Amiens lorsqu'ils se trouvèrent sans lieu de culte.

Que par la miséricorde de Dieu, son âme repose en paix.

(*La Porte latine* – 02/09/2020)

MGR VIGANÒ PARLE DE LA FSSPX

Depuis 50 ans la Fraternité Saint-Pie X, dans la continuité de son fondateur Mgr Marcel Lefebvre, dénonce avec le souci de la rigueur

fin à la possibilité de devenir prêtre, car Mgr Lefebvre n'avait pas encore ouvert son séminaire à Ecône. Alors, il s'orienta vers la médecine.

(fsspx.news – 04/09/2020)

doctrinale les erreurs découlant du concile Vatican II et de la nouvelle messe de Paul VI.

Depuis deux ans environ, Mgr Carlo Maria Viganò, ancien nonce apostolique à Washington, dénonce avec courage ces mêmes erreurs, sans mentionner cependant le combat de longue haleine entrepris par la Tradition. Qu'en pense-t-il ? L'ambiguïté jusqu'à présent demeurait. Le prélat nous livre enfin son regard à ce sujet.

Extrait à propos de la Fraternité Saint-Pie X et de Mgr Lefebvre :

« La question n'est pas de travailler à l'intérieur ou à l'extérieur : les vigneron sont appelés à travailler dans la vigne du Seigneur et c'est là qu'ils doivent rester, fut-ce au prix de leur vie. Les bergers sont appelés à paître le troupeau du Seigneur, tenir à distance les loups ravisseurs et chasser les mercenaires qui ne se soucient pas du salut des brebis et des agneaux.

Ce travail caché et souvent silencieux a été réalisé par la Fraternité Saint-Pie X, qui mérite reconnaissance pour ne pas avoir laissé s'éteindre la flamme de la Tradition à une époque où la célébration de la messe ancienne était considérée comme subversive et un motif d'excommunication. Ses prêtres ont été une saine épine dans le pied de la hiérarchie, qui a vu en eux un inacceptable point de comparaison pour les fidèles, un reproche constant de la trahison

commise contre le peuple de Dieu, une inadmissible alternative au nouveau chemin conciliaire. Si leur fidélité a rendu inévitable la désobéissance au pape avec les consécrations épiscopales, grâce à celles-ci la Fraternité a pu se protéger de l'attaque furieuse des novateurs et, par son existence même, elle a permis la libéralisation de l'ancien rite, jusqu'alors interdit. Sa présence a permis également de faire ressortir les contradictions et les erreurs de la secte conciliaire, qui courtise constamment les hérétiques et les idolâtres tout en étant implacablement rigide et intolérante envers la Vérité Catholique.

Je considère Mgr Lefebvre comme un confesseur exemplaire de la foi et je pense qu'il est désormais évident que sa dénonciation du concile et de l'apostasie moderniste est plus pertinente que jamais. Il ne faut pas oublier que la persécution dont Mgr Lefebvre a fait l'objet de la part du Saint-Siège et de l'épiscopat mondial a surtout servi à dissuader les catholiques réfractaires à la révolution conciliaire.

Je suis également d'accord avec ce qu'observe Mgr Tissier de Mallerai à propos de la présence de deux entités à Rome : l'Eglise du Christ qui a été occupée et éclipsée par la structure moderniste conciliaire, qui s'est établie dans la même hiérarchie et use de l'autorité de son ministère pour l'emporter sur l'Epouse du Christ et Notre Mère. »

(La Porte latine – 03/09/2020)



UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

MGR MARCEL LEFEBVRE ET MGR FRANÇOIS CHARRIÈRE AVANT L'ÉPOPÉE D'ÉCÔNE

L'érection canonique, dans un cadre régulier, de la Fraternité sacerdotale internationale Saint-Pie X, le 1^{er} novembre 1970, est le fruit d'une longue amitié entre deux évêques, Mgr François Charrière et Mgr Marcel Lefebvre, qui reçurent tous deux l'épiscopat à peu d'années d'intervalle, sous le pontificat du pape Pie XII.

Mgr François Charrière (1893-1976) est l'évêque qui a béni la fondation de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Il a douze ans de plus que Mgr Marcel Lefebvre (1905-1991), mais ils reçurent tous deux l'épiscopat à peu d'années d'intervalle, sous le pontificat du pape Pie XII.

Mgr François Charrière

Gruérien de Cerniat, élève du grand séminaire de Fribourg (1913-1917), l'abbé François Charrière est ordonné prêtre le 15 juillet 1917. Vicaire à la paroisse de Notre-Dame, à Lausanne, il fréquente les Semaines sociales de France et sensibilise les jeunes catholiques à ce qu'on appelle alors la doctrine sociale de l'Église¹.

A la mort du curé, survenue au mois de janvier 1920, il est nommé

(1) François Gross, *La Liberté*, 18 octobre 2012.

administrateur de la paroisse jusqu'à l'installation du nouveau curé.

Mgr Marius Besson (1876-1945), nouvel évêque du diocèse (23 juin 1920), l'envoie ensuite compléter ses études à l'Angelicum à Rome.

Après avoir obtenu le doctorat en droit canon en 1923, l'abbé François Charrière enseigne la théologie morale, le droit ecclésiastique et la sociologie au grand séminaire de Fribourg.

En 1926, il fonde, avec l'abbé Charles Journet (1891-1975), professeur de théologie dogmatique au séminaire de Fribourg, la revue de culture catholique *Nova et Vetera*, qui se propose d'éclairer de la lumière de la foi catholique et de la théologie de saint Thomas d'Aquin les grandes questions d'actualité.

En 1927, il crée l'œuvre Saint-Justin, en faveur des étudiants des

pays de missions, pour former une élite capable d'agir utilement dans les pays en voie de développement. Il appelle à Fribourg des centaines, des milliers, peut-être, d'étudiants chinois, japonais, africains².

Directeur du journal *La Liberté* (1941-1945), il s'intéresse aux techniques nouvelles de communication (radio, TV) et à leur emploi dans la pastorale.

Il reçoit la consécration épiscopale le 21 novembre 1945 des mains de Mgr Philippe Bernardini (1884-1954), nonce apostolique en Suisse, assisté de Mgr Victor Bieler, évêque de Sion (1881-1952), et de Mgr Olivier Maradan (1899-1975), évêque de Port-Victoria³.

Mgr Marcel Lefebvre

Marcel Lefebvre naît à Tourcoing, ville industrielle du Nord de la France. Entré au Séminaire français de Rome (1923-1930), il est le disciple fervent du père Henri Le Floch (1862-1950), qui, dans ses conférences spirituelles, dévoile à ses élèves le rôle providentiel des papes au cours de l'histoire de l'Eglise, en particulier la lutte



constante des derniers pontifes romains contre les erreurs de leur siècle : le libéralisme, le socialisme, le modernisme.

Le jeune abbé Lefebvre s'enflamme pour le règne social du Christ-Roi tel qu'il est promu par le pape Pie XI dans son encyclique *Quas primas* (11 décembre

1925). Docteur en philosophe et en théologie de l'université Grégorienne, ordonné prêtre à l'âge d'à peine 24 ans (21 septembre 1929), Marcel Lefebvre débute son ministère comme second vicaire d'une paroisse ouvrière puis, changeant d'orientation, devient religieux missionnaire des Pères du Saint-Esprit (1932).

Spiritain, il est envoyé au Gabon, où il reste treize ans : d'abord directeur du séminaire de Libreville (1932-1938), puis chef de mission (1938-1945).

Les ruines de la guerre le rappellent en France, à la direction du scolasticat spiritain de Mortain (1945-1947), poste qu'il occupe jusqu'à ce que le pape Pie XII le rappelle en Afrique, comme vicaire apostolique⁴ de Dakar au Sénégal (12 juin 1947).

(2) *Feuille d'avis du Valais*, 3 septembre 1963.

(3) Iles Seychelles, Afrique insulaire méridionale.

(4) Un vicaire apostolique est évêque mais sans pouvoir ordinaire sur son territoire, qui dépend directement du pape : il est vicaire du pape.

Mgr Marcel Lefebvre reçoit l'épiscopat le 18 septembre 1947 des mains du cardinal Achille Liénart (1884-1973), assisté de Mgr Jean-Baptiste Fauret (1902-1984), son ancien supérieur au Gabon, et de Mgr Alfred Ancel (1898-1984), son ancien condisciple du Séminaire français de Rome.



Un même zèle pour les missions

Formés tous deux à Rome, soucieux de la formation des clercs, Mgr Charrière et Mgr Lefebvre partageaient le même zèle pour les missions. En 1953, Mgr Lefebvre vient visiter à Fribourg les Petites Sœurs de Saint-Paul afin de découvrir l'activité missionnaire de cette œuvre pour laquelle il manifeste une très grande bienveillance⁵.

Le 23 octobre 1955, à l'occasion du dimanche des missions, à la cathédrale de Fribourg, Mgr Charrière pontifie et le Vicaire apostolique de Dakar, également délégué apostolique pour les Missions de l'Afrique occidentale française⁶, assure la prédi-

cation : « *Mgr Marcel Lefebvre (...) prononça un plaidoyer, émouvant dans sa simplicité, en faveur des missions et spécialement de celle de l'Afrique. Il y montra que les peuples noirs ont soif d'une doctrine religieuse plus élevée et que, se rendant compte de la pauvreté de leur paganisme, attendent*

celui qui leur apportera une religion monothéiste. Certains se tournent vers la doctrine de Mahomet ou vers le protestantisme, faute d'avoir entendu des missionnaires catholiques. Ceux à qui le message du Fils de Dieu a été apporté deviennent vite des chrétiens fervents, prêts, si le joug communiste – dont la doctrine s'infiltré déjà en Afrique du Nord – devait peser sur eux, à faire le sacrifice de leur vie pour garder leur foi.

(...) Délicatement, le prélat rappelle que son Vicaire général⁷ et trois Petites Sœurs de Saint-Paul⁸ travaillant dans les territoires soumis à sa juridiction sont d'origine fribourgeoise. »⁹

En fin de journée, Mgr Charrière rappelle la nécessité d'avoir une âme vraiment missionnaire : « *Cette cause*

tectorat), le Sahara, l'AOF, l'AEF, Madagascar, La Réunion et Djibouti.

(7) Le père F. Bussard (1914-1998).

(8) Les religieuses sont arrivées en février (*La Liberté*, 21 février 1955).

(9) *La Liberté*, 24 octobre 1955.

(5) *La Liberté*, 4 novembre 1953.

(6) En 1948, un an après son arrivée à Dakar, Mgr Lefebvre est nommé par Pie XII délégué apostolique pour l'Afrique française, c'est-à-dire les treize territoires comprenant le Maroc (pro-

*des missions ne doit pas être conçue comme une œuvre entre les autres, mais comme l'œuvre essentielle : on est chrétien et alors on est missionnaire ou l'on n'a pas le droit de revendiquer le titre de chrétien. Tout chrétien doit avoir présente dans le cœur l'invocation du Pater : Adveniat regnum tuum*¹⁰. *Mais pour que ce règne gagne sans cesse autour de nous, il faut qu'il commence d'abord en nous.* »¹¹

Mgr Charrière au Sénégal

A Fatick (Sénégal) – une mission à 150 kilomètres de Dakar qui compte alors 4'000 catholiques, soit 3'000 baptisés et 1'000 catéchumènes –, une église, dédiée à sainte Jeanne d'Arc, est édifiée selon les plans de l'architecte suisse Strobel, et en bonne partie grâce à la générosité des catholiques suisses. Mgr Lefebvre invite alors Mgr Charrière à venir consacrer lui-même ce nouveau lieu de culte¹².

Le voyage se fait sur plusieurs jours. La consécration de l'église de Fatick a lieu le dimanche 10 mai 1959. Mgr Charrière en profite pour visiter, avec son confrère et ami dans l'épiscopat, l'archidiocèse de Dakar¹³

(10) « *Que votre règne arrive.* » C'est d'ailleurs la devise épiscopale que s'est choisie Mgr Charrière.

(11) *La Liberté*, 24 octobre 1955.

(12) *Feuille d'avis de Vevey*, 27 avril 1959.

(13) Le vicariat apostolique a été élevé par Pie XII au rang d'archidiocèse mé-

ropolitain le 14 septembre 1955.

dans lequel les catholiques ne sont encore que 97'000 sur une population d'un million d'habitants :

- Dakar, ville en plein développement qui dépasse déjà les 300'000 habitants et dans laquelle les églises se multiplient, ainsi que les œuvres sociales, la presse, les écoles, les dispensaires, les hôpitaux.
- Kaolack, siège de la Préfecture apostolique confiée aux Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun¹⁴ qui n'a qu'un peu plus de 4'000 chrétiens sur une population dépassant 500'000 âmes.
- Ngazobil, la plus ancienne mission des Spiritains au Sénégal.
- Fadiout avec ses 5'000 catholiques entassés sur une petite île.
- Thiès, une importante mission de 9'000 chrétiens.
- Le séminaire de Sebikotane dans une oasis de verdure.
- Popenguine, une petite chrétienté fervente.
- Le dispensaire de Diohine où la sœur infirmière n'ayant plus de remède et pas d'argent pour en faire venir, « badigeonne les plaies au mercuro-chrome pour donner aux gens au moins l'illusion d'avoir été soignés ». ¹⁵

tropolitain le 14 septembre 1955.

(14) La préfecture de Kaolack est créée par une séparation de Dakar en 1957.

(15) Père Gabriel Giroud, *L'Echo Illustré*, 6 juin 1959.

Le concile Vatican II (1962-1965)

La longue réflexion qui aboutira au texte conciliaire *Dignitatis Humanae* sur la liberté religieuse (7 décembre 1965), débute à l'évêché de Fribourg, le 27 décembre 1960. Mgr Charrière et Mgr Emile-Joseph De Smedt (1909-1995), évêque de Bruges, se réunissent en compagnie de deux théologiens : le P. Hamer, dominicain, et le chanoine Bavaud. Ce dernier est en possession d'une notice de quatre pages sur « *La liberté de conscience* », alors que l'évêque belge apporte un document intitulé « *La liberté religieuse* »¹⁶...

Lors du concile Vatican II, Mgr Charrière se manifeste peu, mais il a une action œcuménique appréciée à Rome (voyage à Moscou, membre du Secrétariat pour l'unité des chrétiens).

De son côté, Mgr Lefebvre, président de la conférence épiscopale de l'Ouest africain, est nommé en 1960 membre de la commission centrale préparatoire au concile Vatican II. Jean XXIII, qui succède en 1958 au pape Pie XII, n'entend pas le langage de Mgr Lefebvre. Il nomme l'archevêque de Dakar à l'humble évêché de Tulle, en France (1962), un diocèse en difficulté dont le séminaire vient de fermer. Mais six mois plus tard, Mgr Lefebvre est élu Supérieur général

(16) *De la tolérance à la liberté religieuse*, Yves Carron, in les *Echos de Saint-Maurice*, 1991, tome 87, p. 264.

ral de la congrégation des Pères du Saint-Esprit.

Au concile Mgr Lefebvre, secondé par deux évêques brésiliens, Mgr Antonio de Castro Mayer (1904-1991) et Mgr Geraldo de Proença Sigaud (1909-1999), aidé par le cardinal Arcadio Larraona (1887-1973), avec l'aide de théologiens amis, usant de moyens de fortune, informe les pères conciliaires de ce qui se trame tout en organisant la riposte. A partir de la deuxième session (1963), se forme un groupe d'environ 250 pères, le *Cætus Internationalis Patrum* (groupe international de pères), dont il assure la présidence, pour se lever contre les schémas qui introduisent des nouveautés dans la théologie : collégialité, œcuménisme, liberté religieuse, etc...

Après le concile Vatican II

Un an après le Concile, le 24 juillet 1966, la foi de nombreux fidèles étant tellement ébranlée, le cardinal Ottaviani écrit aux présidents des conférences épiscopales et aux supérieurs généraux d'ordres et de congrégations pour leur demander de répondre à une enquête sur le danger que couraient certaines vérités fondamentales de la foi.

Dans sa réponse du 25 novembre 1966, Mgr Charrière dit : « *Je crois pouvoir dire en toute sincérité que prêtres et fidèles, dans notre diocèse, ont résisté jusqu'ici très loyalement aux infiltrations erronées et dangereuses dont*

parle votre lettre. Non pas que nous prétendions être meilleurs que les autres, mais parce les Suisses sont farouchement attachés à l'esprit d'indépendance et se méfient d'instinct de ce qu'on leur apporte du dehors. Mais cette influence du dehors s'exerce quand même sous la forme de revues, de journaux. Sous la forme aussi de prédicateurs de retraites qui nous viennent pour la plupart de France ou de Belgique. J'ai eu plusieurs fois des plaintes à ce sujet et j'ai demandé que les supérieurs religieux nous renseignent exactement de ce qui se passe. Il m'est arrivé déjà de retirer les pouvoirs à des prêtres trop avancés. Il s'agit généralement de positions inadmissibles concernant le culte de l'Eucharistie et le culte marial. Sur ce dernier point, il est même arrivé que j'aie dû mettre à l'ordre quelques prêtres de chez nous. Mais c'est une infime minorité. »¹⁷

La réponse de Mgr Lefebvre est datée du 20 décembre 1966 : *« J'ose dire que le mal actuel me paraît beaucoup plus grave que la négation ou mise en doute d'une vérité de notre foi. (...) Il faut donc, acculé par les faits, conclure que le Concile a favorisé d'une manière inconcevable la diffusion des erreurs libérales. La foi, la morale, la discipline*

(17) Réponse de Mgr François Charrière in *Renouveau conciliaire et crise doctrinale. Rome et les Eglises nationales (1966-1968)*, Actes du colloque international de Lyon (12-13 mai 2016).

ecclésiastique sont ébranlées dans leurs fondements, selon les prédictions de tous les papes. La destruction de l'Eglise avance à pas rapides. »¹⁸

Vers Ecône...

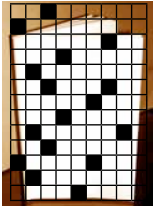
Lorsque Mgr Charrière érige canoniquement, dans son diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, la Fraternité sacerdotale internationale Saint-Pie X, il se réfère certes au décret *Optatam totius* (28 octobre 1965) du concile Vatican II relatif à la formation des prêtres.

Mais il fait surtout confiance et encourage « un grand ami et fin connaisseur de Fribourg et des Fribourgeois »¹⁹, qu'il connaît bien pour l'avoir côtoyé tant à Fribourg qu'en Afrique, qui partage son zèle pour les missions, pour la défense de la foi, et qui « a résisté très loyalement aux infiltrations erronées et dangereuses » dont parlait le cardinal Ottaviani.

Le 1^{er} novembre 1970, après l'avoir autorisé volontiers à ouvrir à Fribourg un "convict" pour séminaristes de tous pays, spécialement d'Amérique du Sud (6 juin 1969), Mgr Charrière donne à Mgr Lefebvre les moyens de poursuivre une œuvre d'Eglise à laquelle il croit ! *Deo gratias !*

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD

(18) Mgr Marcel Lefebvre, *J'accuse le Concile !*, éditions Saint-Gabriel, 1976.
 (19) Pierre Barras, *Souvenirs de voyage pour le dimanche des Missions, La Liberté*, 21 octobre 1961.



DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

TÉLÉGRILLES N° 123

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera le titre de l'ouvrage en question (à vous de découvrir le prénom et le nom de l'auteur). 📖 Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

U 1	M 2		H 3	I 4	T 5	G 6	B 7	X 8	J 9	Y 10	R 11	N 12		C 13
S 14	A 15	O 16		L 17	E 18	W 19	G 20		V 21	K 22		B 23	M 24	T 25
D 26	Q 27	P 28	C 29		J 30	W 31	S 32	E 33	N 34		G 35	V 36		L 37
T 38		R 39	B 40	F 41	K 42	H 43		V 44	C 45	U 46		S 47	Q 48	
D 49	O 50	R 51	I 52		A 53	M 54	Y 55		T 56	G 57	E 58	K 59	Z 60	D 61
B 62	N 63	J 64	R 65		Y 66	C 67		W 68	I 69	E 70	P 71	L 72	A 73	O 74
	Z 75		Y 76	H 77	F 78	S 79	M 80		P 81		K 82	Y 83		X 84
N 85	C 86	Q 87		I 88	U 89		E 90	L 91	F 92	Z 93		P 94	Z 95	
B 96	W 97	R 98	J 99	G 100		O 101	V 102		T 103	X 104	D 105	H 106		L 107
U 108	F 109	I 110	B 111	Q 112	C 113	N 114	S 115	F 116	J 117	A 118	H 119	X 120	T 121	
O 122	K 123	V 124	U 125	T 126	Y 127		Z 128	P 129	M 130	E 131	C 132	S 133		W 134
R 135	G 136		A 137	Q 138	I 139	P 140		B 141	J 142	Q 143	N 144	H 145	V 146	
D 147	Z 148	L 149	K 150	R 151	F 152	M 153		O 154	X 155		Z 156	W 157		I 158
V 159	A 160	U 161	P 162		S 163	D 164	H 165	Z 166	M 167	L 168	Q 169	E 170		W 171
U 172		C 173	J 174	G 175	T 176	K 177	F 178		O 179	X 180	N 181	D 182	A 183	



A	15	118	137	160	73	183	53	
B	23	7	62	111	96	40	141	
C	45	113	13	173	67	132	86	29
D	61	147	26	105	49	164	182	
E	70	131	18	58	33	90	170	
F	116	78	152	92	178	41	109	
G	136	57	175	35	100	6	20	
H	145	106	43	3	165	77	119	
I	52	69	110	88	4	139	158	
J	99	142	9	174	117	64	30	
K	22	150	59	177	82	123	42	
L	168	72	107	149	17	91	37	
M	54	153	24	130	80	2	167	
N	181	63	144	85	12	114	34	
O	101	74	50	122	154	179	16	
P	129	94	81	162	71	28	140	
Q	138	27	48	143	87	169	112	
R	151	39	98	135	11	65	51	
S	32	163	79	47	115	133	14	
T	176	56	126	25	103	38	5	121
U	161	125	46	108	1	172	89	
V	124	36	44	159	21	102	146	
W	157	68	97	134	171	31	19	
X	8	120	104	180	84	155		
Y	83	10	127	66	76	55		
Z	93	128	60	148	95	166	156	75

- A Qui n'ont pas été sanctionnés
- B Fourreau pour se réchauffer les mains
- C Massif calcaire du sud de la France (mot au pluriel)
- D Reptiles crocodiliens de l'Inde
- E Elague les ceps des pousses inutiles
- F Né le 25 décembre pour notre salut
- G Poèmes de 14 vers
- H Modèle à suivre
- I Balancier pour l'extraction de l'eau
- J Enlèvent de la matière
- K Sollicitation financière
- L Complexés envers autrui
- M Honorés, récompensés
- N Très résistants
- O Enroulas du fil en écheveau
- P Papillon dont la chenille attaque la vigne
- Q Croix basque
- R Opposé et hostile
- S Echouer
- T Prennent la place d'autrui
- U Cancane
- V Pièces du périanthe de certaines fleurs
- W Variété de français parlée au Canada
- X Une bonne goutte !
- Y Originaires de
- Z Tailla un bloc de pierre

SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :

« L'esprit du monde entre dans la vie des jeunes (plus profondément qu'autrefois par la radio, la télévision, les écouteurs et tous ces "machins"). Il y a là une influence du monde qui s'oppose à Dieu et à la vocation, plus grande qu'autrefois. Je suis sûr qu'il y a quantité de vocations qui sont étouffées par ce bruit [mondain](du monde). »

Mgr Bernard Fellay
« Pour l'amour de l'Eglise »

Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 novembre 2020



VIE SPIRITUELLE

LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

*Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés
Philippe Lovey et Bernard Carron.*

Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :

- du samedi 26 au jeudi 31 décembre 2020
- du lundi 4 au samedi 9 janvier 2021
- du lundi 23 au samedi 28 août 2021
- du dimanche 26 au vendredi 31 décembre 2021

Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :

- du lundi 9 au samedi 14 novembre 2020
- du lundi 22 au samedi 27 février 2021
- du lundi 7 au samedi 12 juin 2021
- du lundi 8 au samedi 13 novembre 2021

Retraites pour foyers chrétiens (couples) :

- du lundi 30 novembre au jeudi 3 décembre 2020
- du lundi 26 au jeudi 29 avril 2021
- du lundi 29 novembre au jeudi 2 décembre 2021

Retraite mariale montfortaine (mixte) :

- du lundi 2 au samedi 7 août 2021
- prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud, Thibaud Favre et Stanislas Morin*

Retraite de vie chrétienne (mixte) :

- du lundi 9 au samedi 14 août 2021

Retraite pour le Tiers-Ordre de la FSSPX (mixte) :

- du lundi 6 au samedi 11 septembre 2021
- prédicateur : abbé Gérard Herrbach*

Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fsspx.ch



MENZINGEN ZG 6313	Maison généralice Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg	P. DAVIDE PAGLIARANI, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL MGR ALFONSO DE GALARRETA ET P. CHRISTIAN BOUCHACOURT, ASSISTANTS GÉNÉRAUX P. FOUCAULD LE ROUX, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. EMERIC BAUDOT, ECONOMO GÉNÉRAL P. ARNAUD SÉLÉGNY - P. MICHAËL DEMIERRE P. RAPHAËL GRANGES - P. LAURENT DÉSAUTARD
	041 / 757 10 50	
RICKENBACH SO 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11	P. THIBAUD FAVRE, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. PHILIPPE LOVEY, ASSISTANT DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, PRIEUR, ECONOMO DE DISTRICT P. LUDGER GRÜN - P. MARTIN BERGER P. YANN VONLANTHEN - P. ALEXANDRE MARET
	062 / 209 16 16	
ECÔNE VS 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Ecône	ABBÉ BERNARD DE LACOSTE, DIRECTEUR MGR BERNARD TISSIER DE MALLERAI, RÉSIDENT ABBÉ CLAUDE BOVIN - ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ CHRISTIAN THOUVENOT ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ
	027 / 305 10 80	
ENNEY FR 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30	ABBÉ LUKAS WEBER, PRIEUR ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ GREGOR IMHOLZ
	026 / 921 11 38	
LUZERN LU 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. HEINRICH MÖRGLI P. STEFAN BIEDERMANN
	041 / 252 08 35	
OBERRIET SG 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER P. TOBIAS ZÄHNER
	071 / 761 27 26	
ONEX GE 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genève 10	ABBÉ JEAN DE LOÏE, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
	022 / 792 23 19 (prieuré) 022 / 793 42 11 (école)	
SALVAN VS 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22	ABBÉ NIKLAUS PFLUGER, SUPÉRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET
	027 / 761 21 40 (AUMÔNERIE) 027 / 761 21 28 (SCEURS)	
SIERRE VS 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25	ABBÉ ALAIN MARC NÉLY, PRIEUR ABBÉ OLIVIER BERTEAUX ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD
	027 / 455 53 22	
VOUVRY VS 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ CHRISTIAN GRANGES ABBÉ DAVID ALDALUR
	024 / 481 66 10	
WANGS SG 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2	P. PIRMIN SUTER, RECTEUR MGR VITUS HUONDER, RÉSIDENT P. GEORG KOPF, ASSISTANT DE DISTRICT P. LEONHARD AMSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY P. MARKUS KRETZ P. SEVERIN ZÄHNER
	081 / 720 47 50	
WIL SG 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65	P. FIRMIN UDRESSY, PRIEUR P. MARKUS BAYER, RECTEUR P. STEFANO BELLUNATO P. SEBASTIAN KOLINSKI
	071 / 913 27 30	



Horaire des messes pour la Suisse occidentale

adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin ou en ligne : fssp.ch/fr/centres-de-messe

Lieu – adresse	Dimanche	Semaine
Ecole Saint-François de Sales Rue Gaudy-le-Fort 23 1213 ONEX GE	—	07h15 (lu-sa) en période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph Avenue Cardinal Merillod 9 1227 CAROUGE GE	08h15 10h00 18h30	18h30 (lu-ve) 08h30 (sa)
Chapelle Notre-Dame de Lourdes 2770, route du Lac / Le Vivier 39220 LES ROUSSSES (FRANCE)	10h00	18h30 (sa) 17h30 (1 ^{er} sa)
Eglise du Saint-Esprit Rue de la Prévôté 1 2800 DELÉMONT JU	09h15	18h30 (me, ve) 09h15 (1 ^{er} sa)
Chapelle de la Présentation de Marie Chemin de Montolivet 19 1006 LAUSANNE VD	10h00	18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juillet/août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges Chemin des Curnilles 30 1071 CHEXBRES VD	07h45	08h00
Eglise Notre-Dame de Lépante Rue de la Gare 24 1820 MONTREUX VD	10h15	18h30 (ma, je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> Rte de la Vudalla 30 1667 ENNEY FR	09h30	07h15, mercredi 07h15 & 18h30 (1 ^{er} je 19h30, 1 ^{er} ve 18h30, 1 ^{er} sa 7h15)
Notre-Dame Gardienne de la Foi Route du Coteau 6 1763 GRANGES-PACCOT FR	09h30	18h30 (ma, ve, 13) 18h00 (1 ^{er} sa)
Chapelle Saint-Antoine Avenue du Simplon 100 E 1870 MONTHEY VS	09h30 18h30	08h00 (lu, me, sa) 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus La Combe 22 1922 SALVAN VS	10h00	07h15
Eglise du Cœur Immaculé Séminaire international Saint-Pie X Chemin du Séminaire 5 1908 ECÔNE/RIDDÉS VS	07h15 08h30* 10h00	06h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf en période de vacances)
Chapelle de la Sainte-Famille Rue de la Bourgeoisie 9 1950 SION VS	09h30 18h00	18h00 (lu, ma, me et ve) 07h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 3960 SIERRE VS	08h00	06h45 (lu, ma, me, ve et sa) 18h15 (1 ^{er} ve), 18h30 (je, 1 ^{er} sa)